



*Office
International
de l'Eau*



Catalogue 2018 | Formations professionnelles



EAU ET BIODIVERSITÉ

**LE
CNFME**



ÉDITO

Avec la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages votée le 20 juillet 2016, puis la création au 1^{er} janvier 2017 de l'Agence Française pour la Biodiversité, la politique française de l'eau est réorientée en faveur de la préservation, de la restauration et de la valorisation des milieux naturels humides et de leur biodiversité.

Richesse naturelle inestimable, la biodiversité offre des services manifestes, contribuant à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : recharge des nappes souterraines et de sub-surface, régulation des débits, filtration et dépollution... Ces services sont impactés par les choix techniques et managériaux de gestion des ressources aquatiques propice à leur préservation ou leur résilience. En effet, l'eau est indispensable au maintien de la biodiversité et au bon fonctionnement des écosystèmes, dont les activités humaines sont dépendantes. Réciproquement, une biodiversité préservée est une garantie de qualité de la ressource en eau.

Or, confrontés à une multitude de pressions anthropiques, la biodiversité et les écosystèmes aquatiques subissent des déséquilibres majeurs, susceptibles d'être irréversibles : pollution des écosystèmes, destruction des espèces végétales et animales, parcellisation des habitats naturels, imperméabilisation des sols, introduction d'espèces exotiques envahissantes, accélération du changement climatique imposant un rythme trop rapide pour permettre l'adaptation des espèces.

Il est donc urgent de développer de nouvelles compétences d'ingénierie des écosystèmes.

Appuyées sur la Directive-Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne, de nouvelles approches concertées et participatives d'utilisation, de gestion intégrée, écologique et durable des ressources en eau sont développées, afin de favoriser la protection de la biodiversité et la résilience des milieux aquatiques. Ces approches portent autant sur la protection directe des milieux aquatiques, que sur la réduction des consommations et des fuites dans les réseaux d'eau, l'optimisation des usages, la réutilisation des eaux traitées...

L'OIEau vous propose, dans son catalogue Eau et Biodiversité, une sélection de formations sur l'eau en milieu naturel, dans les usages urbains et industriels, ou dans l'agriculture, impactants pour la protection de la ressource en eau, et de nature à favoriser la résilience des milieux naturels et la préservation de la biodiversité.

N'hésitez pas à contacter nos équipes, qui sont à votre écoute et mobilisées pour vous aider à construire votre projet de formation, et à faire évoluer notre offre.

Eric TARDIEU
Directeur Général

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Biodiversité

■ Cycle anthropique de l'eau.....	p. 13
■ Eaux souterraines	p. 21
■ Milieux aquatiques.....	p. 23
■ Agriculture	p. 33
■ Calendrier et Tarifs	p. 36
■ Bulletin d'inscription.....	p. 42

www.oieau.org



CONSULTER LE CATALOGUE

+ LE PLUS

- ✓ Accès direct à la thématique par un onglet de couleur
- ✓ Une présentation spécifique des enjeux de la thématique, des installations pédagogiques existantes à l'OIEau, des cursus métiers proposés



Chaque formation est décrite et détaillée afin de vous permettre de sélectionner celle la plus adaptée à vos attentes :

Chaque formation est présentée par un titre, des objectifs, un contenu, des pré-requis et un public de préférence concerné. Sont également mentionnés la durée, les moyens pédagogiques mis en oeuvre, la capacité minimale et maximale d'accueil par formation (quantité non contractuelle).

Les dates, tarifs et lieux des formations sont indiqués dans le calendrier en fin de catalogue. Au fil de l'année, nous sommes susceptibles en fonction des demandes de planifier de nouvelles dates. **Ainsi, si une date est passée, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier l'existence d'une éventuelle date supplémentaire.** Vous pouvez également consulter le calendrier mis à jour quotidiennement sur www.oieau.org/cnfme/

S'il n'y a pas de prérequis, il n'en est donc pas fait mention dans le descriptif de la formation. Le commanditaire est responsable de vérifier les éventuels prérequis de son ou ses agent(s) devant participer à la formation sélectionnée.

M **Maintien et actualisation des compétences SST**

Evaluation des compétences

Objectifs
Maintenir et actualiser les connaissances et compétences du SST

Contenu

- Evaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- Révision des gestes d'urgence
- Actualisation des connaissances : risques de l'entreprise, modifications du programme de formation initiale

Pré-requis
Stage SY009 ou niveau équivalent avec certificat à jour (2016)

Public concerné
Sauveteur Secouriste du Travail

Durée : 1 jour Min/Max : 4/10
Resp. : Régis LAMARDELLE
Référence : SY010

40%

60%

Les pictogrammes ci-dessous signalent les moyens pédagogiques et les modalités spécifiques affectés à chaque formation :

<div style="background-color: #ccc; padding: 2px; margin-bottom: 10px;">Expo</div> <div style="background-color: #ccc; padding: 2px;">Cas</div>	<p>Exposés : transparents, vidéos, diapositives</p> <p>Etudes de cas : avec exercices d'applications</p>	<div style="background-color: #ccc; padding: 2px; margin-bottom: 10px;">TP</div> <div style="background-color: #ccc; padding: 2px;">Démon</div>	<p>Travaux pratiques : sur plates-formes CNFME ou sur site réel</p> <p>Visites et démonstrations : sur unités en exploitation</p>
---	--	---	---

- M
Multimodale : ces formations combinent l'accès à des documents à distance (documents pédagogiques et techniques, vidéos, ...), avant, pendant et/ou après la formation, à des séquences en présentiel et/ou en Webconférence, et à de l'autoformation interactive. Les participants ont également accès à un forum de discussion à l'issue de la formation.
- W
Webformation : ces formations sont accessibles et peuvent être suivies dans leur intégralité à distance ; ces dispositions s'appliquent aussi à certaines formations réalisées en présentiel. Pour toute inscription, contactez le service commercial : Tél. : 05 55 11 47 00 - Mail : inscription@oieau.fr
- C
Compte Personnel de Formation (CPF) : ces formations sont éligibles au financement CPF. Cette éligibilité est conditionnée au statut de chaque individu (salarié, demandeur d'emploi, domaine professionnel, région d'attachement), et nécessite une vérification sur le site Internet "moncompteformation".
- Q
Qualifiant : à l'issue des formations qualifiantes, les participants peuvent obtenir une qualification "OIEau", une qualification conçue et validée en partenariat avec une organisation professionnelle (syndicat, branche, ...), ou déposée à la CNCP (CATEC®, SST, CQP, ...), sous réserve de satisfaire aux épreuves de validation des compétences.
- N
Nouveau : les nouveautés au catalogue 2018.

L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

L'Office International de l'Eau est **une Association indépendante déclarée d'utilité publique**.

Avec un effectif de **plus de 130 collaborateurs permanents**, l'Office International de l'Eau est un acteur majeur reconnu dans le domaine de l'eau en France, en Europe et dans le monde.

PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE ...

"Développer les compétences pour mieux gérer l'eau" : depuis 1991, telle est la devise mise en œuvre par l'Office International de l'Eau en France et sur la scène internationale.

NOS MISSIONS

- ✓ La formation professionnelle continue sur les métiers de l'eau, des déchets et de l'environnement
- ✓ L'appui aux acteurs de l'eau et de l'environnement
- ✓ La diffusion et la synthèse d'informations scientifiques, techniques, économiques et institutionnelles sur l'eau
- ✓ La coopération internationale en vue de renforcer les compétences institutionnelles pour la gestion intégrée des ressources en eau, la gouvernance des services municipaux et de l'irrigation collective



+ LE PLUS

- ✓ une adaptation permanente aux nouveaux métiers et à l'évolution des contextes réglementaires et normatifs
- ✓ un suivi des évolutions scientifiques, techniques, économiques et institutionnelles
- ✓ un renforcement des compétences
- ✓ des offres de formation évolutives



NOTRE CENTRE DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau se consacre **depuis plus de 25 ans** à la formation professionnelle continue.

Nos sites de formation bénéficient d'installations pédagogiques sans équivalent dans le monde *(voir pages 38 et 39)*

- ✓ **2 sites de formation** (à La Souterraine et à Limoges)
- ✓ **30 000 m² d'installations techniques et pédagogiques**
- ✓ **25 plates-formes techniques** pour des mises en situation de travail
- ✓ **18 salles de formations** équipées en matériels informatiques et WiFi
- ✓ **30 formateurs permanents** qui assurent la conception et l'animation des formations



**500 sessions
de formation**



**6000 stagiaires
formés en 2017**



Site de Limoges

Métropole régionale de 210 000 habitants, Ville universitaire, labellisée d'art et d'histoire, Limoges se situe à la croisée des grands axes routiers européens.

22, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
05 55 11 47 70



Site de La Souterraine

Cité millénaire et Ville étape, La Souterraine, porte d'entrée du Limousin et de la Creuse se situe au cœur d'un cadre naturel d'exception.

Boulevard du Commandant Belmont
23300 La Souterraine
05 55 63 17 74



Venir à Limoges et à La Souterraine

✓ en voiture

390 km de Paris (A20)
290 km de Toulouse (A20)
450 km de Lyon (A89)
230 km de Bordeaux

✓ en train

Gare de Limoges Bénédicte
Gare de La Souterraine

✓ en avion

Aéroport de Limoges
Bellegarde

Repartir en train de la Souterraine le vendredi midi

Si vous devez repartir en train le vendredi en début d'après-midi, signalez-le à l'accueil ou au formateur en début de formation, afin de vous permettre de prendre le train de fin de matinée en gare de La Souterraine, pour avoir les correspondances pour Paris, Toulouse... en gare de Limoges.

NOS MÉTIERS

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS PLUS DE 25 ANS

➔ FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

- ✓ **Planifier la formation** à partir d'un calendrier existant
- ✓ Permettre **un partage d'expériences** : échanges riches et variés avec les autres participants
- ✓ Assurer à chacun de trouver **le module de formation le mieux adapté** à ses besoins
- ✓ **Profiter de conditions pédagogiques optimales** : mise à disposition d'un large panel diversifié de matériels ainsi que de nos installations techniques exceptionnelles et uniques au sein de nos locaux

➔ FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES ET SUR-MESURE

- ✓ Prise en compte de vos contraintes, des moyens pédagogiques spécifiques en fonction de vos besoins, et **adaptation du programme** en fonction de vos attentes

SUR-MESURE,

*un de nos formateurs expert métier élabore avec vous **un cahier des charges***

- ✓ Mise en place d'un scénario opérationnel et pédagogique pour chaque action
- ✓ Opportunité de réunir vos collaborateurs sur un sujet, pour harmoniser leur niveau de connaissance, accroître leurs compétences et favoriser une dynamique de groupe



QUALITÉ DE NOS FORMATEURS

Nos formateurs sont recrutés sur la base de leur expérience professionnelle dans le domaine recherché, ainsi que pour leurs qualités humaines et leur adhésion à la démarche de qualité, d'expertise et de neutralité de l'OIEau. Ce sont des experts compétents et reconnus dans leur spécialité technique, et des professionnels de la pédagogie.

Ils participent, individuellement ou en groupe, à des formations sur la pédagogie, la gestion de groupe, et participent au moins une fois par an à une étude technique : diagnostic d'équipement, de réseaux, de service...



MOYENNE DES APPRÉCIATIONS DES STAGIAIRES :

- ✓ **Aspects administratifs**
catalogue, inscription, convocation
- ✓ **Aspects pédagogiques**
animation, pédagogie, transparents, documents, atteinte des objectifs
- ✓ **Environnement de travail**
accueil, moyens audiovisuels, plates-formes pédagogiques, salles de cours
- ✓ **Evaluation des intervenants extérieurs**
animation, pédagogie, supports de formation, atteinte des objectifs

3,52 / 4

3,68 / 4

3,54 / 4

3,63 / 4

NOUS SOMMES CERTIFIÉS ET LABELLISÉS :



MOYENNE DES ÉVALUATIONS DES COMMANDITAIRES :



Chiffres issus de l'enquête menée au 1^{er} Semestre 2017

▶ **CONTACT** : stages@oieau.fr - 05 55 11 47 70 - www.oieau.org/cnfme

NOS MÉTIERS

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ÉPROUVÉES

Depuis plus de 25 ans, sont développées et mises en œuvre des méthodes pédagogiques validées par la pratique quotidienne de nos équipes de formateurs permanents. Responsables du contenu pédagogique des formations, ils adaptent, tenant compte des évolutions techniques et comportementales, au plus près des besoins des participants ces méthodes sous plusieurs formes :

Présentiel

Du fait de la technicité des sujets abordés, c'est le format de la majorité des formations assurées à l'OIEau ; le formateur étant en face à face direct avec le groupe de participants.

Dans ce contexte, plusieurs modalités peuvent être mises en œuvre.

Webinaire

Lorsque les sujets s'y prêtent, des formations sont organisées, permettant de suivre depuis votre bureau des sessions de 1h30.

Multimodale ou blended learning **M**

Les formations combinent l'accès à des documents à distance, des séquences en présentiel et/ou en e-learning.

Digitalisation

Des séquences en amont et aval de la formation sont proposées aux stagiaires. Les supports de formation, enrichis de vidéos, d'outils multimédia et de liens interactifs, ainsi qu'un forum de discussion, sont mis à disposition au format PDF sur plate-forme LMS.

En présentiel, plusieurs modalités sont mises en œuvre en fonction des besoins :

En mode conférence

Dans le cadre des **Journées de l'OIEau**, des experts (formateurs de l'OIEau et partenaires) sont sollicités pour exposer les principes d'une problématique, présenter des retours d'expériences, échanger avec les participants et répondre à leurs interrogations.

Les exposés

Appuyé par un diaporama, une séquence vidéo, ... le formateur expose les **principes théoriques et exemples** associés aux sujets abordés.

Les études de cas

A partir de données fournies soit par le formateur, soit par les participants, des **exercices sont réalisés en groupe ou seul**, accompagnés et corrigés par le formateur.

Les travaux pratiques

Sur des installations techniques, les participants sont mis en situation de travail, afin de **simuler, reproduire et s'entraîner à des manipulations, des interventions**, en présence, conseillé et corrigé par le formateur.

Les visites commentées et démonstrations pratiques

Ces séquences pédagogiques sont réalisées par et en présence du formateur sur des installations en fonctionnement et nos halls d'exposition ; elles permettent d'**illustrer en situation** les exposés et études de cas traités au cours de la formation.



LA LUDOPÉDAGOGIE

Cette approche, intégrée et développée depuis plusieurs années dans les formations de l'OIEau, consiste à faire acquérir des notions (théoriques, pratiques, organisationnelles, relationnelles, ...) aux participants par le jeu. Mis hors situation de travail, l'apprenant accepte plus facilement de commettre des erreurs et d'en tirer les leçons ; l'aspect ludique facilite l'adhésion et l'implication des participants.

Ainsi, plusieurs jeux pédagogiques ont été développés et utilisés dans les formations de l'OIEau (Questions-Réponses, Buzzers, Jeu du Post-It, Bing'OIEau, Questions pour une formation, QuizzBox, ...), utilisant des outils simples comme intégrant les technologies actuelles (tablettes, smartphones, animations 3D, ...).

▶ **CONTACT** : stages@oieau.fr - 05 55 11 47 70

Retrouvez toutes nos formations sur www.oieau.org/cnfme

NOS MÉTIERS

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

VALIDATION ET ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES

En fin de formation, chaque participant évalue la formation suivie et l'atteinte des objectifs de la formation.

➔ ÉVALUATION DES ACQUIS

- ✓ Réalisée par différents outils adaptés et choisis **pour chaque formation** : QCM, exercice au poste de travail, évaluation continue, étude de cas, ensemble de questions orales, ...).
- ✓ **Attestation de fin de formation intégrant la validation des acquis** remise à chaque participant.

➔ FORMATIONS HABILITANTES OU QUALifiantES


- ✓ **Evaluations individuelles** en situations pratiques et/ou théoriques.
- ✓ Résultats rendus sous la forme, soit d'un **avis d'habilitation** pour l'employeur, soit d'une **attestation de réussite aux épreuves**.

NOS CURSUS MÉTIERS

Un cursus est constitué d'une ou plusieurs formations réunies pour constituer un ensemble cohérent de compétences à acquérir en lien avec un métier.

Ces cursus peuvent être suivis sur une ou plusieurs années. Ils donnent lieu à une évaluation des compétences acquises, selon des modalités similaires aux formations habilitantes ou qualifiantes, et permettent l'obtention soit d'une attestation de validation de ces compétences, soit d'une qualification OIEau.

Parallèlement, des partenariats avec des organismes de formation initiale ou continue et des branches professionnelles dans le cadre de parcours de formation certifiant ou diplômant ont été développés. L'OIEau ne délivre pas la certification ou le diplôme mentionné, mais réalise des formations permettant de valider ou d'obtenir la validation de blocs de compétences constitutifs de ces certifications et diplômes.

- ✓ **Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P.)**
 - ✓ Préparation en vue de l'obtention d'un diplôme de branche professionnelle
 - ✓ Reconnaissance et validation des compétences acquises
 - ✓ Parcours de formation métier
 - ✓ Attestation de formation OIEau pour compléter le livret CQP du candidat
- ✓ **Formations diplômantes** 
 - ✓ Modules intégrés à un parcours diplômant ou obtention d'une équivalence
 - ✓ Parcours modulaire à son rythme sur une ou plusieurs années
 - ✓ Validation de blocs de compétences d'un diplôme reconnu
 - ✓ Attestation de formation OIEau

NOS MÉTIERS

L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET OPÉRATIONNEL

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPÉRIENCE ET DES COMPÉTENCES DE NOS EXPERTS

Nos chargés de missions et experts métiers sont des **interlocuteurs privilégiés** pour répondre aux besoins organisationnels, techniques et économiques des services eau, assainissement, déchets et des industriels.

APPUI TECHNIQUE ET R&D

- ✓ **Accompagnement et assistance technique**, diagnostics d'infrastructures, essais de traitabilité...
- ✓ Création et mise en fonctionnement de **pilotes de traitement des eaux, essais et validation de produits ou de matériels, ...**
- ✓ Valorisation et diffusion de **l'innovation** au sein de projets européens multipartenaires

Nos références : EDF, Conseil Général de la Creuse, Agence Régionale de Santé Alsace, Monin, IRSTEA, Soufflet, ANDRA, Téréos, ...

ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

En matière de **transfert de compétences** :

- ✓ Création de services d'Assainissement Non Collectif
- ✓ Dimensionnement des services
- ✓ Appui aux Communautés d'Agglomération et aux Syndicats Intercommunaux
- ✓ Réorganisation des institutions
- ✓ Appui aux maîtres d'ouvrage et évaluation de projet

Nos références : Communauté d'Agglomération du Pays Voironnet, Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, Perpignan Méditerranée, Blois Agglopolys, ...

SYNTHÈSES DOCUMENTAIRES

Valorisation de l'information sous forme :

- ✓ De synthèses techniques et d'états de l'art
- ✓ D'analyses bibliométriques
- ✓ De traitements cartographiques (S.I.G.)
- ✓ De statistiques

Nos références : Gestion de l'eau dans les industries agro-alimentaires, valorisation des eaux usées pour l'irrigation, gestion patrimoniale des réseaux d'eau, ...

SYSTÈMES D'INFORMATION

Nos experts sont sollicités en tant que coordinateurs de réseaux d'acteurs et animateurs de sites Internet, ils réalisent :

- ✓ **La conception**
- ✓ **Le déploiement et l'administration d'outils d'échange**
- ✓ **La diffusion d'information** en France, en Europe et dans le Monde

Nos références : SANDRE, EauFrance, Eaudoc, Gest'Eau, SEMIDE, SADIEau, ...

INGÉNIERIE DE FORMATION

Nous vous accompagnons dans l'établissement de **bilans de compétences** et dans la **conception de plans de formation** :

- ✓ Définir et analyser des besoins individuels et collectifs
- ✓ Soumettre des solutions en inter ou intra
- ✓ Optimiser les délais et les budgets
- ✓ Appuyer les centres de formation (étude de faisabilité, plates-formes pédagogiques, ...)

Nos références : CEMEAU (Burkina Faso), Grand Lyon, Limoges Métropole, LYDEC (Maroc), Randwater (Afrique du Sud), O.N.A., SALMSON, S.I.A.A.P., SUEZ Environnement, ...

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES ET APPLICATIONS SMARTPHONE

L'OIEau a développé divers **outils de communication et de diffusion de l'information** à destination des professionnels du monde de l'eau. Ces outils peuvent être adaptés, développés et personnalisés.

Nos références : Ma Cons'eau, Eau dans la ville, Aquaveille...

► **CONTACT** : appui@oieau.fr - 05 55 11 47 70 - www.oieau.org/cnfme

NOS MÉTIERS

LES ACTIONS INTERNATIONALES

UNE EXPERTISE UNIQUE AU MONDE

L'Office International de l'Eau est un acteur **reconnu sur la scène internationale** dans le domaine de l'eau, des déchets et de l'environnement.

Renforcement des compétences

- ✓ Formations intra-entreprises, sur-mesure et catalogue.
- ✓ Conception et mise en œuvre d'outils de validation des acquis de la formation.

Appui aux acteurs de l'eau et de l'environnement

Nos spécialistes chargés de formation et d'études, par leur savoir-faire, leur mobilité et leur objectivité, assurent **un accompagnement adapté** répondant aux besoins organisationnels, techniques et économiques.

Leur savoir-faire aide à optimiser les services collectifs des eaux et les installations au sein des usines, réseaux et infrastructures dédiés à l'eau.

Création et appui au développement

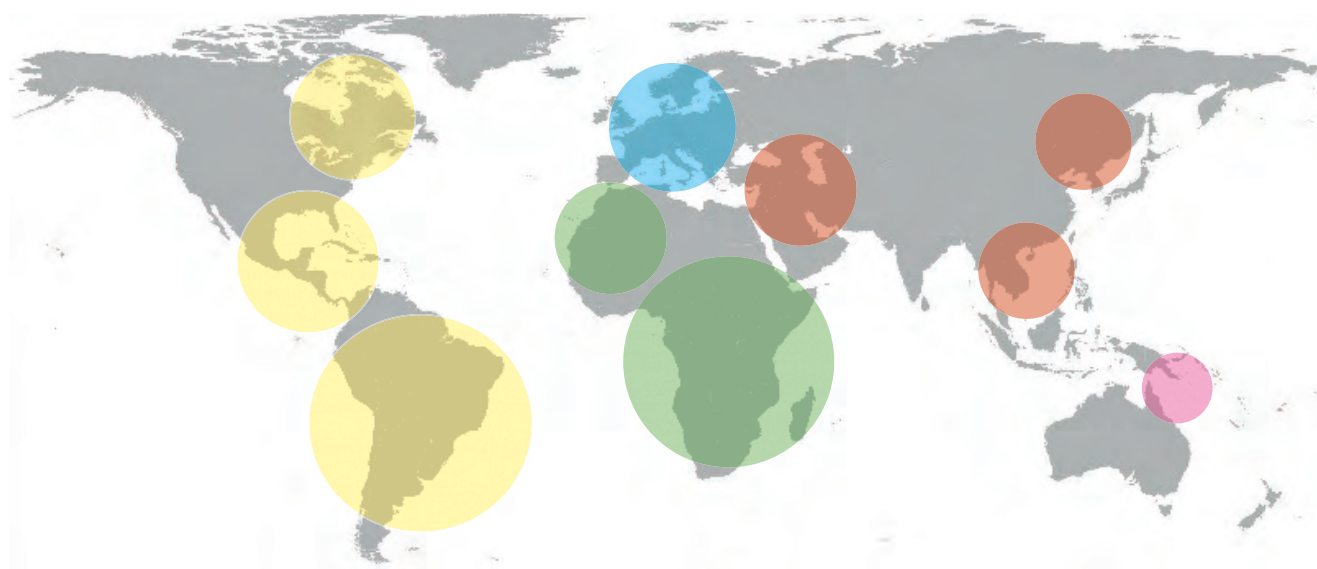
Forts de notre propre expérience, nous répondons aux **demandes d'assistance à la création et au développement de centres de formation professionnelle**.

Coopération décentralisée

Depuis plus de 25 ans, nous assurons des missions d'appui institutionnel international.

Nous accompagnons les acteurs nationaux et régionaux pour l'amélioration de la gouvernance et la mise en place d'un cadre favorable pour une meilleure gestion de l'eau (gestion des bassins versants, Directives européennes, modernisation des services d'eau et d'assainissement, environnement industriel, irrigation collective).

NOUS TRAVAILLONS ICI :



► **CONTACT** : international@oieau.fr - 05 55 11 47 70 - www.oieau.org/cnfme

LES JOURNÉES ET WEBINAIRES DE L'OIEAU

L'Office International de l'Eau (OIEau) organise des journées sur des sujets en lien avec l'actualité de l'eau, de l'assainissement, des déchets et du développement durable. L'occasion pour les participants de s'informer, d'échanger et de confronter leurs expériences.

A Paris, dans le cadre de ces journées animées par nos experts, une large place est faite aux études de cas et aux retours d'expériences de terrain, donnant ainsi aux journées une orientation professionnelle.

Elles s'adressent aux techniciens et cadres des Collectivités Locales, des associations ou des bureaux d'études, aux industriels, aux acteurs du monde de l'eau et des déchets.

Retrouvez l'ensemble des programmes : www.oieau.org/journees

En région, retrouvez ces journées animées par nos experts, s'appuyant sur des études de cas locales afin de proposer des interventions en raisonnable avec les problématiques régionales.

Elles s'adressent aux Elus et représentants des Collectivités Locales, des bureaux d'études, aux techniciens et ingénieurs des services des eaux, d'assainissement et des déchets.

Retrouvez l'ensemble des programmes : www.oieau.org/regionales

En webinaire, retrouvez ces interventions de 1h30 en moyenne, animées par nos experts, en restant à votre poste de travail. Ces séances s'adressent aux techniciens et ingénieurs des Collectivités, des entreprises et des bureaux d'études.

Retrouvez l'ensemble des programmes : www.oieau.org/webinaires

► **INFOS ET INSCRIPTION** : journees@oieau.fr - 05 55 11 47 70

NOS PRODUITS

Les cahiers techniques

Constituant une **collection de guides pratiques et pédagogiques**, les cahiers techniques de l'Office International de l'Eau expliquent de façon **simple et ludique** les grands principes sur le thème de l'eau.

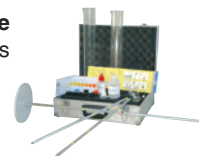
► **Infos et commande** : 05 55 11 47 89 - eadoc@oieau.fr



La mallette d'autosurveillance et de contrôle

La mallette d'autosurveillance et de contrôle a été spécialement conçue pour **assurer le suivi de votre station de traitement des eaux usées** sur une année. Vous y trouverez tous les outils pour effectuer les principaux tests hebdomadaires nécessaires à l'exploitation d'une station.

► **Infos et commande** : 05 55 11 47 38 - mallette@oieau.fr



La règle étalon (limnimétrie - débitmétrie - autosurveillance)

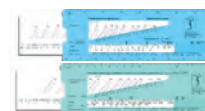
La règle étalon, pratique et précise, **permet de réaliser très facilement vos opérations de paramétrage, de vérification et d'étalonnage des débitmètres** en écoulement à surface libre.

► **Infos et commande** : 05 55 63 17 74 - regle.etalon@oieau.fr

Les règles à calcul "Eau" et "Assainissement"

Au bureau comme sur le terrain, ces règles sont les outils indispensables pour **vérifier le dimensionnement des conduites d'eau et d'assainissement**.

► **Infos et commande** : 05 55 11 47 70 - regle.calcul@oieau.fr



Le graphique carbonique pour eaux classiques

Cette méthode (Hallopeau et Dubin) vous permettra de **définir l'équilibre calco-carbonique d'une eau et connaître son caractère agressif ou entartrant**, de **calculer les taux de traitement** des réactifs de correction et de **suivre la qualité de l'eau produite**.

► **Infos et commande** : 05 55 63 17 74 - graphique.eau@oieau.fr

BIODIVERSITÉ ET CYCLE ANTHROPIQUE DE L'EAU

L'eau est une ressource indispensable aux activités humaines. Le développement et la mise en œuvre de solutions tenant compte des impacts anthropiques sur les milieux naturels aquatiques constituent des enjeux stratégiques pour la sauvegarde de ces écosystèmes, leur biodiversité et les services qu'ils rendent. Au fil de ses formations, l'OIEau aborde ces problématiques, vous permettant de mieux appréhender ces sujets.

Thématiques

- ✓ Métiers et domaines de compétences
- ✓ Réglementation et aménagement urbain
- ✓ Métrologie
- ✓ Impacts des prélèvements et des rejets sur le milieu naturel

+ *Des usages de la ressource pour préserver la biodiversité*



✓ Formations qualifiantes

L'Office International de l'Eau a conçu et propose plusieurs qualifications et certifications.

BIODIVERSITÉ ET CYCLE ANTHROPIQUE DE L'EAU

MÉTIERS ET DOMAINES DE COMPÉTENCES

Eau potable et assainissement : découverte d'un métier

Objectifs

Acquérir une culture générale sur les techniques et les métiers de l'eau et de l'assainissement

Contenu

- Acteurs de l'eau : acteurs publics et privés, organisation du secteur de l'eau
- Alimentation en eau potable : ressource, réglementation sanitaire, structure d'une distribution, usines d'eau potable, réseaux
- Assainissement des eaux : pollution, architecture d'un système d'assainissement, réseaux, stations de traitement
- Contexte réglementaire de la gestion de l'eau
- Gestion des services d'eau et d'assainissement : modes de gestion, tarification, prix de l'eau
- Visites techniques et présentation de matériel
- Séquence de jeu réalisée en groupe

Public concerné

Jeune embauché
Personnel administratif et commercial

Durée : 4 jours Min/Max : 4/15
Resp. : Jean-Luc CELERIER
Référence : SK011

60%	10%	30%
Expo	Cas	Démo

RÉGLEMENTATION ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Eau et urbanisme

Objectifs

Maîtriser les procédures "Eau/Urbanisme"
Comprendre comment intégrer les logiques "Eau" dans le PLU et les autres documents d'urbanisme
Faire du PLU, du SCOT et de la carte communale des outils de gestion de l'eau et de préservation de l'environnement et de sa biodiversité

Contenu

- Documents d'urbanisme et l'environnement : SCOT, PLU
- PLU, SCOT, carte communale et eau
- Prise en compte du SDAGE et du SAGE
- Zonages "eau" : procédures, enquêtes publiques, traduction dans le PLU (PPRNI, plan d'épandage, périmètre de protection, zonage d'assainissement, Eco-quartier, ...)
- Vers une nouvelle approche de l'eau dans le PLU, SCOT et la carte communale
- Etude de cas

Public concerné

Aménageur - Service Urbanisme
Service Eau - Assainissement - Animateur CLE
Service déconcentré de l'Etat

Durée : 4 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Cyril GACHELIN
Référence : SK022

60%	40%
Expo	Cas

Visite des installations de l'OIEau dans le cadre d'un stage de découverte



RÉGLEMENTATION ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial M

Objectifs

Connaître les enjeux et les outils pour une gestion intégrée des eaux pluviales en milieu urbain

Contenu

- Enjeux de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain
- Solutions techniques et exemples
- Contexte réglementaire de la gestion des eaux pluviales
- Schéma directeur d'assainissement pluvial et documents d'orientation
- Organisation et financement du service
- Retours d'expérience et témoignages

Public concerné

Responsable de service d'eau et de collectivité
Maître d'œuvre
Personnel de bureau d'études

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/14
Resp. : Jean-Luc CELERIER
Référence : **SE059**

60%	40%
Expo	Cas

Bassins et techniques alternatives : MODULE 1 : conception et dimensionnement M

Objectifs

Choisir et dimensionner les bassins de rétention et les techniques dites alternatives

Contenu

- Rappel d'hydrologie urbaine et recommandations techniques
- Aspects quantitatifs et qualitatifs
- Dimensionnement des volumes de rétention
- Régulation du débit et débit d'infiltration
- Différentes techniques de rétention ou d'infiltration (bassins, noues, tranchées, puits, toitures végétalisées...) : exemple, critères de choix, principe de fonctionnement et dimensionnement
- Étude de cas
- Retour d'expérience et présentation de réalisations concrètes
- Eléments de coût

Public concerné

Chargé d'études et maître d'œuvre
Responsable d'exploitation

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Jean-Luc CELERIER
Référence : **SE014**

40%	40%	20%
Expo	Cas	Démo

Aménagement et réhabilitation des zones inondables urbaines

Objectifs

Connaître les principes techniques d'aménagement dans les zones inondables

Développer une stratégie d'aménagement des territoires exposés aux inondations

Contenu

- Problématique de l'urbanisation en zone inondable : réhabilitation, densification, changement climatique, niveau de risque
- Réglementation des zones inondables urbaines
- Principes techniques d'aménagement : protection, expansion des eaux, implantation des infrastructures, conception des bâtiments, gestion des crises...
- Adaptation aux évolutions de territoires, de climats
- Modalités de mise en œuvre : compatibilité des aménagements, multifonctionnalité, développement durable, préservation de la biodiversité.
- Gestion de crise, culture du risque inondation

Public concerné

Responsable technique
Ingénieur et technicien de service d'urbanisme ou en charge du développement durable
Personnel de bureau d'études

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Jacques MALRIEU
Référence : **SE034**

60%	40%
Expo	Cas

Plate-forme pédagogique de l'OIEau



BIODIVERSITÉ ET CYCLE ANTHROPIQUE DE L'EAU

RÉGLEMENTATION ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Prévention du risque Inondation

Objectifs

Enjeux du risque inondation par les cours d'eau
Aborder les notions d'aléas, de vulnérabilité, d'analyse coût/bénéfice

Connaître la réglementation et les mesures de prévision, de prévention et de protection (EPRI, SLGRI, TRI...)

Mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), d'un Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) et d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et intégration dans les documents d'urbanisme

Contenu

- Directive "Inondation" et transcription en droit français
- Application de la réglementation à l'échelon national : EPRI, SNGRI...
- à l'échelon bassin versant : PGRI, PAPI, PSR...
- à l'échelon local : PPRNI, PCS
- Intégration dans les documents d'urbanisme

Public concerné

Elus

Responsable de la politique de gestion des inondations
Responsable et technicien de rivière

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/20
Resp. : Cyril GACHELIN
Référence : **SS020**

60% 40%
Expo Cas

Aménagement urbain pour la gestion alternative des eaux pluviales



GEMAPI : mise en œuvre

Objectifs

Comprendre la réglementation GEMAPI
Mettre en œuvre les obligations introduites par la nouvelle réglementation
Participer au transfert de compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations"

Contenu

- Loi GEMAPI et textes d'application
- Compétences "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations"
- Différentes modalités de gestion de la compétence GEMAPI
- Conditions d'exercice de la compétence : aspects réglementaires, techniques et financiers
- Responsabilités administratives et pénales
- Cohérence SDAGE et nouvelles structures de gestion GEMAPI
- Gestion à l'échelle de la commune, de l'EPAGE, de l'EPTB : différence, cohérence, complémentarité

Public concerné

Responsable technique et administratif des collectivités locales
Responsable et technicien de rivière
Membre de commission locale de l'eau

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Jacques MALRIEU
Référence : **SK072**

60% 40%
Expo Cas

MÉTROLOGIE

Prélèvement d'eau : pourquoi ? comment ?



Epreuve individuelle d'évaluation des compétences acquises

Objectifs

Effectuer un prélèvement d'eau naturelle ou potable - Adapter la technique du prélèvement au paramètre à analyser
Connaître les facteurs limitants susceptibles de modifier les résultats d'analyses

Contenu

- Techniques de prélèvement
- Choix du flaconnage
- Blocage de l'information prélevée : conditions de transport, délais
- Réalisation de prélèvements : à la bouteille, en flacon, avec un préleveur, en baignade, rivière, piscine, château d'eau
- Réalisation de tests de caractérisation des eaux in situ : pH, O₂ dissous, Cl₂ résiduel, turbidité, conductivité, ...
- Réalisation d'un prélèvement stérile au robinet

Pré-requis

Stage SA029 ou niveau équivalent

Public concerné

Préleveur - Technicien d'exploitation

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Anne RANTY-LEPEN
Référence : SA014

30%	60%	10%
Expo	TP	Démo

Prélèvement d'eau dans le cadre du programme de surveillance des masses d'eau en France : tronc commun

Epreuve individuelle d'évaluation des compétences acquises

Objectifs

Acquérir les connaissances de base en chimie
Cerner le contexte de l'assurance qualité et de la réglementation
Etre capable d'émettre un avis critique sur les mesures in situ

Contenu

- Réglementation et référentiels de prélèvement
- Sensibilisation à l'assurance qualité, à l'hygiène et la sécurité
- Mesures in situ avec travaux pratiques

Public concerné

Personnel DREAL - Personnel Agence de l'eau
Agent en charge du suivi des eaux

Durée : **1 jour** Min/Max : 4/12
Resp. : Anne RANTY-LEPEN
Référence : SA029

75%	25%
Expo	TP

Prélèvement en cours d'eau

Epreuve individuelle d'évaluation des compétences acquises

Objectifs

Connaître les différentes étapes d'une campagne de prélèvements réalisée dans le cadre de la surveillance au titre de la DCE
Savoir sélectionner la technique de prélèvement appropriée face à la typologie du milieu
Etre capable d'émettre un avis critique sur la pertinence des données issues des mesures in situ et sur le choix des matériaux mis en œuvre pour les opérations de prélèvements

Contenu

- Films de mise en situation
- Réglementation
- Mesures in situ
- Travaux pratiques
- Préparation d'une campagne de prélèvement
- Réalisation de prélèvements sur site

Pré-requis

Avoir impérativement suivi la formation SA029 (Recommandations AQUAREF)

Public concerné

Agent amené à effectuer les prélèvements en cours d'eau : Personnel BE, laboratoire, Agent en charge du suivi des cours d'eau
Agent amené à prescrire les prélèvements en cours d'eau : Personnel DREAL et Agences de l'Eau

Durée : **2,5 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Anne RANTY-LEPEN
Référence : SA025

30%	20%	50%
Expo	Cas	TP

Prélèvement d'eau en rivière



BIODIVERSITÉ ET CYCLE ANTHROPIQUE DE L'EAU

MÉTROLOGIE

Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents



Epreuve individuelle d'évaluation des compétences acquises

Objectifs

Définir les différentes étapes d'une campagne de prélèvements à réaliser selon les exigences de l'assurance qualité

Sélectionner la technique appropriée face à la typologie du rejet

Connaître les moyens de transmission des données au format SANDRE

Mettre en œuvre les mesures électrochimiques in situ

Contenu

- Rappels réglementaires
- Référentiels sur les prélèvements
- Matériels nécessaires pour une campagne de prélèvement sur des eaux de rejets
- Travaux pratiques et dirigés, sur plate-forme d'essais et sur station de traitement des eaux usées
- Maintien de l'information prélevée

Pré-requis

Stage SA029 ou niveau équivalent

Public concerné

Préleveur - Personnel laboratoire
Agent en charge du suivi des eaux de rejet
Agent prescripteur de prélèvements d'eaux de rejet
Personnel DREAL - Agences et Offices de l'Eau

Durée : 2,5 jours Min/Max : 4/12

Resp. : Fabien SEMAVOINE

Référence : SA026

60% 40%

Expo TP

Asservissement au débit des prélèvements en vue de la recherche des micropolluants

Objectifs

Mettre en œuvre des prélèvements asservis au débit dans le cadre de la recherche de micropolluants

Contenu

- Conditions et mise en œuvre d'un système de mesure
- Vérification, étalonnage et maintenance d'un système de mesure
- Travaux pratiques

Public concerné

Personnel de bureau d'études - Personnel de laboratoire
Personnel DREAL, des Agences et Offices de l'Eau
Agent en charge du suivi des eaux de rejet

Durée : 1,5 jours Min/Max : 4/12

Resp. : Fabien SEMAVOINE

Référence : SL016

40% 60%

Expo TP

Prélèvement d'eau sur milieu naturel



IMPACTS DES PRÉLÈVEMENTS ET DES REJETS SUR LE MILIEU NATUREL

Dossier Loi sur l'Eau pour les unités de traitement des eaux usées

Objectifs

Connaître la réglementation Loi sur l'Eau
Connaître le contenu d'un dossier Lois sur l'Eau

Contenu

- Contexte réglementaire : acteurs, législation en vigueur
- Procédure Loi sur l'Eau : autorisation, déclaration
- Contenu du dossier : état initial, état projeté, étude d'impact, mesures compensatoires

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Maître d'ouvrage

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Jacques MALRIEU
Référence : **SK070**

80%	20%
Expo	Cas

Boues activées pour petites collectivités

Objectifs

Définir les points de contrôle d'une station d'épuration à boues activées
Réaliser et valider les observations et mesures
Relier les résultats obtenus aux réglages de base

Contenu

- Principe et objectifs du traitement par boues activées
- Définition et localisation des points de contrôle : eau brute, bassin d'aération, clarificateur, eau traitée, retours en tête
- Contrôle sur petites stations d'épuration à boues activées : observations (odeur, couleur), tests (limpidité, décantation, azote, oxydabilité)
- Interprétation des contrôles : validation et classement des résultats, définition des valeurs repères, diagnostic de fonctionnement

Pré-requis

Stage SF001 ou niveau équivalent

Public concerné

Agent de petite station de traitement des eaux usées urbaines

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Pascal BOYER
Référence : **SF101**

30%	50%	20%
Expo	TP	Démo

Exploitation des stations de traitement des eaux usées en milieu rural

Objectifs

Connaître les techniques de traitement extensif et les règles d'exploitation
Réaliser et valider un diagnostic
Connaître les dysfonctionnements

Contenu

- Objectifs et principe des techniques extensives de traitement des eaux usées
- Prétraitements et traitements primaires
- FSTE, décanteur digesteur, lagune de décantation
- Traitement biologique : culture fixée sur support fin (infiltration-percolation, filtres enterrés, filtres plantés de roseaux), culture libre (lagunage naturel)
- Visites de sites
- Réalisation d'un diagnostic
- Règles d'exploitation
- Dysfonctionnements

Public concerné

Personnel en charge de l'exploitation ou de l'assistance technique des stations de traitement rustiques
SATESE

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Joseph PRONOST
Référence : **SF025**

40%	25%	25%	10%
Expo	Cas	TP	Démo

Traitement des eaux usées par filtre planté de macrophytes



BIODIVERSITÉ ET CYCLE ANTHROPIQUE DE L'EAU

IMPACTS DES PRÉLÈVEMENTS ET DES REJETS SUR LE MILIEU NATUREL

Exploitation d'une station de traitement des eaux usées urbaines - NIVEAU 1

Objectifs

Acquérir une culture générale sur l'ensemble des techniques épuratoires - Définir la pollution et présenter son impact sur le milieu récepteur
Comprendre les différentes techniques de traitement des eaux usées urbaines - Connaître les principes et les contraintes d'exploitation sur les files eau et boues
Maîtriser les premiers tests et diagnostics terrains

Contenu

- Caractérisation des eaux usées : paramètres spécifiques, types d'analyses et niveaux de rejet
- Etude technologique des procédés de traitement : les différentes étapes de la file "eau" (technologie et contraintes d'exploitation), le problème des boues (les différentes filières de traitement possibles, en fonction de la destination finale des boues)
- Réalisation des principaux tests de terrain et des analyses nécessaires au suivi de station à boues activées
- Visites techniques (boues activées et FPR de petites collectivités)

Public concerné

Agent d'exploitation - Agent technique
Tout personnel en relation avec le domaine de l'eau

Durée : 4 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Antoine PELUX
Référence : SF001

50%	5%	25%	20%
Expo	Cas	TP	Démo

Exutoire d'une station de traitement des eaux au milieu naturel



Nitrification, dénitrification et déphosphatation

Objectifs

Définir les phénomènes biologiques et physico-chimiques mis en œuvre dans les procédés de nitrification, dénitrification et déphosphatation
Réaliser le suivi et l'optimisation des stations qui doivent nitrifier, dénitrifier et déphosphater

Contenu

- Problèmes liés à la présence de l'azote et du phosphore dans les eaux et impacts pour la biodiversité
- Réglementation des rejets dans le milieu naturel
- Présentation des analyses et des tests nécessaires au suivi des STEU
- Etude des différents phénomènes biologiques et physico-chimiques mis en œuvre
- Réglages et contraintes d'exploitation spécifiques aux différents procédés
- Incidence des procédés sur la qualité et la quantité des boues produites
- Etudes de cas et visite de STEU

Pré-requis

Connaissances de base en exploitation de STEU

Public concerné

Technicien d'exploitation

Durée : 4 jours Min/Max : 4/15
Resp. : Jacky BARBÉ
Référence : SF006

60%	30%	10%
Expo	Cas	Démo

Impact des rejets de STEU sur le milieu récepteur

Objectifs

Connaître la réglementation sur les rejets de STEU
Connaître les impacts sur le milieu récepteur et la biodiversité

Contenu

- Contexte réglementaire
- Impacts des micropolluants sur le milieu récepteur et la biodiversité
- Etudes de cas et retours d'expériences

Pré-requis

Stage SS005 ou niveau équivalent

Public concerné

Responsable et technicien des services d'assainissement
Ingénieur de bureaux d'études
Personnel chargé du suivi de la qualité des milieux

Durée : 3 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Rakha PRONOST
Référence : SF052

60%	40%
Expo	Cas

BIODIVERSITÉ ET EAUX SOUTERRAINES

Les eaux souterraines sont un milieu particulièrement sensible du fait d'un renouvellement souvent à longue voire très longue échéance. Ainsi, toute perturbation, qualitative ou quantitative, impacte durablement cette ressource et ses effets sur l'ensemble du cycle naturel de l'eau, des écosystèmes et de leur biodiversité, des usages anthropiques de l'eau. Dans ses formations, l'OIEau vous propose d'aborder la surveillance et la protection de cette ressource fragile.

+ Protéger la ressource



BIODIVERSITÉ ET EAUX SOUTERRAINES

Surveillance des eaux souterraines : mise en place, suivi et interprétation d'un réseau de piézomètres

Objectifs

Concevoir de façon pertinente un réseau de piézomètres
Prélever et échantillonner l'eau
Interpréter les résultats d'analyses

Contenu

- Notions de géologie et d'hydrogéologie
- Migration des polluants
- Conception et mise en place d'un réseau de piézomètres
- Interprétations des résultats analytiques
- Etude de cas

Public concerné

Responsable environnement
Industriel

Durée : 4 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Vincent RASPIC
Référence : SG007

60%	15%	10%	15%
Expo	Cas	TP	Démo

Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles

Objectifs

Connaître la réglementation en matière de protection, et les acteurs impliqués
Connaître et pouvoir lancer la procédure de mise en conformité des périmètres de protection

Contenu

- Ressources en eau souterraines et superficielles
- Réglementation en vigueur
- Procédure de mise en conformité des PPC
- Etudes de cas
- Visite de ressources protégées

Pré-requis

Connaissances de base en hydrogéologie

Public concerné

Elu - Ingénieur et technicien de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière
Responsable et technicien de mission écologique

Durée : 3,5 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Vincent RASPIC
Référence : SB032

50%	20%	30%
Expo	Cas	Démo

Piézomètre pour la surveillance des eaux souterraines



BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

Avec la loi Grenelle 2, la protection des espaces naturels aquatiques et la préservation de la biodiversité sont des enjeux prioritaires. Sur des sites naturels sélectionnés, l'Office International de l'Eau vous propose d'aborder ces sujets en situation sur le terrain.

Thématiques

- ✓ Découverte
- ✓ Réglementation
- ✓ Qualité des milieux aquatiques
- ✓ Gestion des milieux aquatiques
- ✓ Diagnostic et restauration des milieux aquatiques

+ Préserver la qualité de l'eau et la biodiversité

✓ Mise en situation sur le terrain et retours d'expériences



✓ ÇA VOUS INTÉRESSE

La Loi NOTRe prévoit le transfert aux intercommunalités des compétences "Gestion des milieux aquatiques" et "Prévention des inondations" à l'échéance du 1^{er} janvier 2018.

Nos formations pour actualiser vos connaissances :

SK058	Cours d'eau : de la source aux divers usages, droits et obligations	p. 24
SS030	Gestion des zones humides	p. 28
SS025	Gestion de l'eau par bassin versant	p. 28

SS020	Prévention du risque Inondation	p. 16
SK072	GEMAPI : mise en œuvre	p. 16

✓ Formations qualifiantes

L'Office International de l'Eau a conçu et propose plusieurs qualifications et certifications.

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

DÉCOUVERTE

» Découverte des milieux aquatiques et de leur biodiversité

Objectifs

Acquérir une culture générale sur les milieux aquatiques

Contenu

- Introduction sur l'eau
- Caractéristiques des différents milieux aquatiques
- Acteurs de l'eau
- Contexte réglementaire
- Etat, suivi et gestion : états chimique et biologique, biodiversité, pollution, espèces invasives
- Observation in situ
- Restauration et entretien

Public concerné

Collectivité territoriale - Maître d'ouvrage
Bureau d'études - Jeune embauché

Durée : 3 jours Min/Max : 4/15

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : SS018

70% 15% 15%
Expo Cas Démo

RÉGLEMENTATION

» Cours d'eau : de la source aux divers usages, droits et obligations

Objectifs

Connaitre les principales règles de droit applicables aux différents cours d'eau, les obligations des riverains et usagers, les contrôles et les responsabilités

Contenu

- Cadre européen et national du droit de l'eau : principes
- Répartition des compétences en matière de cours d'eau, GEMAPI
- Instruments de gestion (planifications, contrats), moyens de régulations
- Statut de l'eau : eaux domaniales, eaux non domaniales
- Droits d'eau, droits fondés en titre
- Contrôle des usages: nomenclatures, autorisation environnementale
- Continuités écologiques et biodiversité
- Obligation d'entretien, possibilités de substitution des pouvoirs publics
- Travaux dans le cours d'eau et sur les berges, entretien et restauration : propriétaires, pouvoirs publics
- Gestion quantitative de l'eau
- Irrigation, organisme unique, prélèvements agricoles
- Contrôles, sanctions et contentieux

Public concerné

Aménageur - EPTB - Exploitant de barrage - Irrigant
Syndicat, association de riverains ou de propriétaires
Service d'eau et d'assainissement
Exploitant agricole et forestier - ASA

Durée : 2 jours Min/Max : 4/15

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : SK058

60% 40%
Expo Cas

Formapr'eau est le réseau des organismes de formation sur les milieux aquatiques, animé par l'OIEau avec le soutien financier de l'AFB. Il centralise et diffuse les formations professionnelles courtes sur le thème des milieux aquatiques en France.

Pour consulter l'ensemble de cette offre et sélectionner la formation adaptée à vos attentes :

www.formapreau.fr

formapr'eau

RÉGLEMENTATION

› Dossier Loi sur l'Eau pour des prélèvements d'eau

Objectifs

Connaître la réglementation Loi sur l'Eau
Connaître le contenu d'un dossier Loi sur l'Eau

Contenu

- Contexte réglementaire : acteurs, législation en vigueur
- Procédure Loi sur l'Eau : autorisation, déclaration
- Contenu du dossier : état initial, état projeté, étude d'impact, mesures compensatoires

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Maître d'ouvrage

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Jacques MALRIEU
Référence : **SK069**

80% 20%
Expo Cas

› Réglementation, gestion et mise aux normes des plans d'eau

Objectifs

Connaître l'écologie, la biodiversité et l'hydrologie d'un plan d'eau
Maîtriser la réglementation régissant les plans d'eau
Savoir concevoir, entretenir et exploiter un plan d'eau

Contenu

- Importance de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)
- Description de l'écosystème plan d'eau
- Eutrophisation des plans d'eau
- Réglementation sur les plans d'eau
- Profil de baignade
- Conception et réalisation des plans d'eau
- Entretien, exploitation et surveillance des plans d'eau
- Etudes de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Ingénieur et technicien de collectivité territoriale

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS006**

60% 20% 20%
Expo Cas Démo

› Dossier Loi sur l'Eau pour les travaux en cours d'eau

Objectifs

Connaître la réglementation Loi sur l'eau
Connaître le contenu d'un dossier Loi sur l'eau pour les travaux en cours d'eau

Contenu

- Contexte réglementaire : acteurs, législation en vigueur
- Procédure Lois sur l'eau : autorisation / déclaration
- Contenu du dossier : état initial, état projeté, étude d'impact, mesures compensatoires

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière et de mission écologique

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS026**

75% 25%
Expo Cas



BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

Eaux littorales et de baignade

Objectifs

Connaître les principaux outils de gestion des eaux littorales et de transition

Gestion de la qualité des eaux de baignade : évaluation, surveillance, classement et suivi

Contenu

- Définitions et limites des notions
- GIZC : principes et mise en œuvre
- Directive-cadre 2008/56/CE du 17 juin 2008 stratégie pour le milieu marin
- Document stratégique de façade
- Plan d'action pour le milieu marin, programme de surveillance, programme de mesures
- Directive 2006/7/CE du 15 février 2006 gestion et qualité des eaux de baignade
- Classement et état qualitatif des eaux de baignade
- Profils des eaux de baignade
- Responsabilités en matière de baignade

Public concerné

Agences de l'Eau - EPTB
Structures porteuses de SAGE littoraux
Collectivités territoriales littorales
Syndicats et associations de riverains ou de propriétaires
Services d'eau et d'assainissement

Durée : 3 jours Min/Max : 4/15
Resp. : Orlande DÉLIAS
Référence : SS022

60% 40%
Expo Cas



Observation microscopique des micro-algues d'eau douce

Objectifs

Connaître les causes de prolifération des algues
Connaître les principales manifestations et gênes occasionnées par ces proliférations (eau de baignade, eau potable)

Savoir mettre en œuvre les techniques de prélèvements, de conservations, d'observations microscopiques et de comptage relatives aux algues

Contenu

- Caractéristiques des micro-algues d'eau douce
- Localisation et prélèvements des algues
- Utilisation et réglage d'un microscope
- Observation et identification des micro-algues et en particulier des cyanobactéries
- Dénombrement des micro-algues d'eau douce

Public concerné

Personnel de laboratoire - Préleveur
Exploitant d'usine de potabilisation
Responsable environnement

Durée : 4 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Vincent RASPIC
Référence : SB034

40% 10% 50%
Expo Cas TP

Cyanobactéries : origine, nuisances et remèdes

Objectifs

Connaître les causes de prolifération des algues
Connaître les principales manifestations et gênes occasionnées par ces proliférations dans le traitement d'eau potable

Prévoir et décider des traitements appropriés à la lutte contre les développements d'algues, préventifs et curatifs, de la ressource à l'usine d'alimentation en eau potable

Contenu

- Caractéristiques des algues planctoniques
- Toxines d'algues : caractérisation, production et devenir dans les filières
- Restauration de la qualité des plans d'eau eutrophes
- Filières de traitement existantes
- Etudes de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Responsable d'unité de traitement d'eau potable

Durée : 2,5 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Vincent RASPIC
Référence : SB015

70% 30%
Expo Cas

QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

Biodiversité végétale des milieux humides

Objectifs

Acquérir une culture générale sur les végétations et flore des milieux humides
Sensibiliser à la diversité et à la dynamique des végétations humides

Contenu

- Introduction sur l'étude des végétations
- Grands types de végétations humides
- Caractérisation des végétations humides
- Végétations des plan d'eau et des rivières
- Suivi des végétations humides
- Aspects réglementaires (espèces et habitats protégés ou menacés, niveau européen, national et local)
- Problème des espèces végétales exotiques envahissantes
- Observations in situ des végétations humides

Public concerné

Collectivités territoriales - Maîtres d'ouvrage
Bureaux d'études - Jeunes embauchés
Techniciens de rivières

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS021**

65% 35%
Expo Démo

Hydromorphologie des cours d'eau

Objectifs

S'initier aux éléments de base de l'hydromorphologie des cours d'eau
Connaître les principes fondamentaux de l'évaluation de l'état écologique des cours d'eau et des paramètres hydromorphologiques

Contenu

- Importance de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)
- Eléments d'hydromorphologie
- Approche méthodologique de l'évaluation de l'état écologique des cours d'eau et des paramètres hydromorphologiques
- Méthodes et paramètres utilisés
- Etude de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Technicien de rivière
Technicien de mission écologique

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS023**

50% 25% 25%
Expo Cas TP

Hydrobiologie des eaux douces

Objectifs

S'initier à l'hydrobiologie des eaux douces
Connaître et savoir mesurer les impacts humains sur les écosystèmes aquatiques
Connaître et savoir mesurer les indices biologiques reconnus
S'initier à l'écotoxicologie des eaux douces

Contenu

- Importance de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)
- Notions d'hydrobiologie et de biodiversité, et étude des écosystèmes aquatiques
- Impacts des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques
- Indices biologiques : IBGN, IBD, Indice Poisson, IBMR, IOBS, ...
- Ecotoxicologie des eaux douces
- Etudes de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Technicien de mission écologique
Technicien de rivière

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS005**

50% 20% 15% 15%
Expo Cas TP Démo

Prélèvement et identification de macro-invertébrés aquatiques



BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

› Gestion des zones humides

Objectifs

Connaître et comprendre les enjeux actuels et futurs de la gestion des zones humides
Appréhender l'importance de cette gestion dans les objectifs européens de la DCE et des directives associées

Contenu

- Typologies des zones humides et biodiversité
- Cadre législatif et politique en France et en Europe
- Notions et illustrations des services écosystémiques liés à différents secteurs : urbains, milieux naturels, agriculture, ...
- Modes de gestion technique et de réhabilitation
- Exemples de l'approche écosystémique globale : en zones urbaines et périurbaines, agricoles, ...
- Exemples de réalisations de gestion ou de renaturation
- Visites de sites

Pré-requis

SS018 ou niveau équivalent

Public concerné

Décideur de Collectivité Territoriale, syndicat ou parc
Ingénieur et technicien de chambre d'agriculture et de bureau d'études - Animateur SAGE et EPTB

Durée : **3,5 jours** Min/Max : 4/12

Resp. : Marc-Yvan LAROYE

Référence : **SS030**

40% 20% 40%
Expo Cas Démo



› Gestion de l'eau par bassin versant

Objectifs

Définir le cadre organisationnel pour la gestion de l'eau par bassin versant
Examiner les méthodes et outils de la gestion de l'eau par bassin versant

Contenu

- Introduction sur l'eau et notions d'hydrologie
- Bassins versants, Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
- GIRE et DCE
- Cadre organisationnel français pour la GIRE : Agences de l'Eau, Comités de bassin, SDAGE, ...
- Application de la GIRE à l'échelle locale : SAGE, contrats de rivière, ...
- Voies suivies par d'autres pays
- Etudes de cas

Public concerné

Chargé de missions écologiques
Personnel de bureau d'études
Chargé de mission sur l'eau à l'international

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : **SS025**

70% 30%
Expo Cas

› Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : mode d'emploi

Objectifs

Maîtriser toutes les facettes d'un SAGE
Appréhender les difficultés de mise en œuvre d'un SAGE
Comprendre l'environnement juridique d'un SAGE
Savoir rédiger les documents d'un SAGE

Contenu

- Importance de la DCE et de la réglementation nationale sur l'eau
- Description et fonctionnement d'un SAGE
- Méthodologie pour la mise en œuvre d'un SAGE
- Portée juridique d'un SAGE
- Rédaction du PAGD et du règlement d'un SAGE
- Retours d'expérience

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière et de mission écologique
Membre de CLE et de SAGE

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : **SS008**

60% 40%
Expo Cas

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

› Outils de gestion territoriale et mécanisme d'allocation des ressources en eau

Objectifs

Obtenir une compréhension pratique des mécanismes et outils pour l'allocation des ressources en eau dans un contexte déficitaire

Contenu

- Cadre légal et grands principes de gestion de l'eau par bassin hydrographique
- Articulation territoriale entre les différentes instances décisionnelles, les champs d'intervention propres à chaque catégorie d'acteurs
- Documents de planification et de gestion : SDAGE, SAGE, ZRE, EVP, PGRE...
- Mécanismes participatifs de définition des volumes prélevables, modalités d'arbitrage, règles d'allocation intersectorielles
- Aperçu concret des différents outils et modalités de gestion en situation de routine et de crise

Public concerné

Elu - Responsable territorial et gestionnaire en zone de ressource hydrique déficitaire ou en voie de raréfaction - Maître d'ouvrage
Responsable de CLE - Enseignant chercheur

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Florence PINTUS
Référence : **SK074**

25% **75%**
Expo Cas

› Changement climatique et biodiversité : adaptation de la gestion des ressources en eau

Objectifs

Acquérir les capacités d'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité à l'échelle d'un bassin

Contenu

- Problématique Eau et Changement Climatique, Biodiversité
- Étapes de l'élaboration d'un plan d'adaptation : études de cas connues à travers le monde
- Intégration du plan d'adaptation dans le plan de gestion du bassin
- Exemples de plans d'adaptation au changement climatique

Public concerné

Responsable de service Eau et Milieux naturels
Chargé de mission sur l'eau
Membre de CLE et de SAGE

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS031**

60% **40%**
Expo Cas

› Plan de gestion et d'entretien d'une rivière

Objectifs

Connaître les aspects réglementaires, institutionnels et financiers de la gestion intégrée des cours d'eau
Initier et mettre en œuvre un plan de gestion et d'entretien des cours d'eau
Maîtriser les outils de la gestion des rivières

Contenu

- Institutions, réglementation française et européenne, rôle de chaque acteur, financements
- Etablissement d'un cahier des charges pour l'étude du cours d'eau et la définition d'un programme
- Outils de gestion locale de l'eau : quels sont-ils (SAGE, contrats de rivière, ...), comment les mettre en œuvre, critères de choix

Public concerné

Collectivité chargée de la gestion d'un cours d'eau
Technicien de rivière - Chargé de mission écologique
Personnel de bureau d'études

Durée : **2,5 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS001**

80% **20%**
Expo Cas

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Pour toute information sur l'offre de formation
proposée par l'AFB**

▼ **s'adresser à :** ▼

Centre de Formation du Paraclat
BP 30 005 Fouencamps - 80332 Boves Cedex
Tél. : 03 22 35 34 70

Mail : assistance.formation@afbiodiversite.fr
<http://agence-francaise-biodiversite.fr>
<https://formation.afbiodiversite.fr>

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

DIAGNOSTIC ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Etat des eaux douces de surface : systèmes d'évaluation

Objectifs

Connaître les principes fondamentaux relatifs à l'évaluation de l'état écologique et chimique des cours d'eau et des plans d'eau
Connaître et savoir utiliser les outils de traitements des données existants

Contenu

- Importance de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)
- Approche méthodologique pour l'évaluation de l'état écologique et chimique des cours d'eau et des plans d'eau
- Méthodes et paramètres utilisés
- Apprentissage et utilisation des outils de traitements de données
- Cartes de qualité
- Etudes de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Technicien de rivière
Technicien de mission écologique

Durée : **2 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS004**

50% **10%** **40%**
Expo Cas TP

Surveillance et entretien des digues

Objectifs

Connaître les modalités de surveillance et d'entretien des digues de cours d'eau

Contenu

- Réglementation
- Application du décret "Digue"
- Typologie des digues
- Mécanismes de rupture et désordre
- Surveillance et désordres
- Notions d'hydraulique
- Conception d'ouvrages : bases de calcul, confortement, réparation
- Prévention et alerte

Public concerné

Ingénieur de bureau d'études
Exploitant

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Cyril GACHELIN
Référence : **SS027**

60% **20%** **20%**
Expo Cas Démo

Aménagement de berges



Enrochements en rivière

Objectifs

Maîtriser tous les aspects des enrochements en rivière

Contenu

- Contexte
- Conception des enrochements
- Préparation des enrochements
- Mise en œuvre des enrochements
- Suivi des chantiers d'enrochements
- Etude de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière et de mission écologique

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : **SS017**

60% **20%** **20%**
Expo Cas Démo

DIAGNOSTIC ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

» Suivi de chantier en rivière

Objectifs

Assurer le suivi de chantier sur un cours d'eau
Maîtriser les aspects administratifs, réglementaires
et techniques

Contenu

- Rappels sur les aspects administratifs et techniques concernant l'entretien et la restauration des cours d'eau
- Repérage et relevés de terrain
- Documents administratifs et techniques utilisés pour la préparation des chantiers
- Demandes d'aides et d'autorisation
- Chantier : relations avec l'entreprise et les riverains, sécurité, réunion de chantier, suivi
- Etudes de cas

Public concerné

Personnel de bureau d'études - Responsable et technicien de syndicat de rivière et de mission écologique

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/15

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : **SS010**

50%	30%	20%
Expo	Cas	TP



» Restauration, entretien et aménagement d'un cours d'eau

Objectifs

Connaître et choisir les techniques de réhabilitation
et d'entretien des cours d'eau
Développer une stratégie de pérennisation des cours
d'eau
Evaluer a posteriori les résultats / conséquences
des travaux de restauration et d'entretien

Contenu

- Morphologie des cours d'eau : profils, pente, affouillement, remblayage
- Notions d'hydraulique fluviale : transport des matériaux, régime d'écoulement
- Stabilité des cours d'eau : berges, lit, ripisylve
- Techniques de restauration des berges : berges artificielles, végétalisation
- Entretien des cours d'eau : techniques et organisation
- Aspects réglementaires
- Etude de cas : restauration du lit et des berges, organisation d'un service d'entretien de rivières

Public concerné

Personnel de collectivité chargé de la gestion
des cours d'eau - Personnel de bureau d'études
Conducteur de travaux

Durée : **4 jours** Min/Max : 4/12

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : **SE025**

50%	25%	25%
Expo	Cas	TP

» Continuité écologique en rivière : réglementation, méthodes, techniques

Objectifs

Maîtriser les aspects réglementaires
Connaître et choisir les différentes stratégies
visant la restauration de la continuité écologique

Contenu

- Obligations réglementaires
- Estimation de la franchissabilité ou l'infranchissabilité d'un ouvrage en rivière
- Techniques de restauration de la continuité écologique et de la préservation de la biodiversité : équipements (passes à poissons), dérasement, arasement, gestion des organes hydrauliques
- Impacts induits par les travaux de restauration : hydrauliques, hydrogéomorphologiques, paysagers, usages et réglementaires
- Demande et taux de subvention en fonction des aménagements

Public concerné

Personnel de collectivité en charge de la gestion
des cours d'eau
Exploitant ou propriétaire d'ouvrages en rivière

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12

Resp. : Claude TOUTANT

Référence : **SS029**

50%	35%	15%
Expo	Cas	TP

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

DIAGNOSTIC ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

» Diagnostic des cours d'eau

Objectifs

Comprendre le comportement des cours d'eau : hydrologie, hydraulique, écologie
Mettre en œuvre une étude diagnostic

Contenu

- Rappels d'hydrologie et d'hydraulique fluviale
- Notions d'hydroécologie, biodiversité et étude des systèmes aquatiques
- Evaluation des cours d'eau
- Logiciels informatiques de calcul et de gestion
- Méthodologie d'une étude diagnostic
- Etude de cas sur le terrain : visite, analyse, synthèse

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière et de mission écologique

Durée : 4 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : SS002

50%

20%

20%

10%

Expo

Cas

TP

Démo

» Evaluation de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique

Objectifs

Connaître les principes fondamentaux relatifs à l'évaluation de l'état écologique des milieux aquatiques
Mettre en œuvre la méthodologie pour les mesures afférentes

Contenu

- Importance de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE)
- Approche méthodologique de l'évaluation de l'état écologique des milieux aquatiques
- Biodiversité et état écologique des cours d'eau et des plans d'eau
- Etat chimique et quantitatif des eaux souterraines
- Paramètres explicatifs de la qualité des milieux aquatiques : critères retenus, évaluation, exemple
- Etablissement des cartes de qualité
- Etudes de cas : exemples d'évaluation

Public concerné

Personnel de bureau d'études
Technicien de rivière
Technicien de mission écologique - Jeune embauché

Durée : 2 jours Min/Max : 4/15
Resp. : Claude TOUTANT
Référence : SS003

80%

20%

Expo

Cas

» Eutrophisation des milieux aquatiques

Objectifs

Appréhender le fonctionnement de la vie aquatique en milieu oxygène et anoxique
Connaître la réglementation et les recommandations associées

Comprendre les causes et les conséquences de l'eutrophisation au regard des usages de l'eau et de la biodiversité des milieux aquatiques
Connaître les solutions de lutte

Contenu

- Rappels du fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- Processus physico-chimiques liés à l'eutrophisation
- Caractérisation des groupes phytoplanctoniques proliférants : cyanobactéries, dinoflagellées, ...
- Surveillance et réglementation
- Gestion des efflorescences phytoplanctoniques : outils, moyens et méthodes
- Gestion des plantes invasives : outils, moyens et méthodes
- Etudes de cas

Pré-requis

Stage SS018 ou niveau équivalent

Public concerné

Animateur de bassin versant et Commission Locale de l'Eau
Chargé de mission environnement
Coordinateurs de bassin versant, SAGE, SDAGE, EPTB
Ingénieurs de syndicats des eaux, chambres d'agriculture, bureaux d'études

Durée : 2,5 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Marc-Yvan LAROYE
Référence : SS028

60%

40%

Expo

Cas



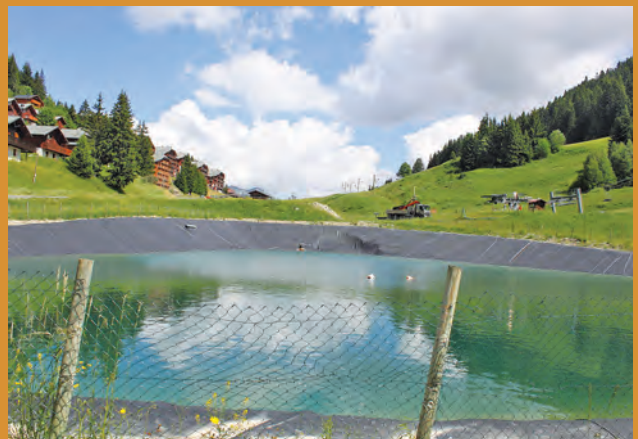
BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE

Le secteur agricole doit dans son ensemble faire face à une dégradation et aussi souvent à une pénurie de la ressource naturelle en eau, nécessitant de mettre en oeuvre des solutions innovantes et concertées, visant au respect de l'environnement. Dans ses formations, l'OIEau vous propose d'aborder ces problématiques et d'étudier les solutions et modes de gestion pouvant être mis en oeuvre.

Thématiques

- ✓ Métiers et domaines de compétences
- ✓ Pesticides et pollution
- ✓ Gestion raisonnée des boues en agriculture

+ Utiliser rationnellement l'eau en agriculture



BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE

MÉTIERS ET DOMAINES DE COMPÉTENCES

» Découverte du secteur agricole

Réalisé en partenariat avec la RESOLIA

Objectifs

Acquérir des points de repère sur l'agriculture française, les politiques que la concernent, les enjeux d'actualité Identifier leurs conséquences sur le métier d'agriculteur Comprendre la signification des sigles et termes couramment utilisés Se repérer dans le paysage des organismes accompagnant les agriculteurs

Contenu

- Chiffre-clefs sur l'agriculture française et ses évolutions récentes
- Politique Agricole Commune : grands principes, importance des aides, changement à partir de 2015, évolutions environnementales
- Autres politiques et attentes sociétales impactant l'agriculture, incidences sur le métier d'agriculteur et filières de proximité
- Signification des sigles et termes utilisés : panorama, évolutions, rôle

Public concerné

Jeune embauché
Personnel commercial et administratif
Toute personne en lien avec le monde agricole

Durée : 2,5 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Sébastien FURLAN
Référence : SM017

80% 20%
Expo Cas



PESTICIDES ET POLLUTION

» Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses

Objectifs

Identifier les pollutions diffuses d'origine agricole
Connaître la réglementation en matière de protection, et les acteurs impliqués
Utiliser les outils de protection vis-à-vis de ces pollutions

Contenu

- Ressources en eau
- Origine des pollutions diffuses : nitrates, pesticides
- Toxicité des molécules et migration des polluants
- Réglementation en vigueur : directives européennes, lois...
- Dispositifs économiques et actions volontaires : démarche AAC, MAEC, PCAE, plan Ecophyto...
- Initiation à la problématique agricole
- Connaissance du jeu d'acteurs
- Visite de terrain et études de cas

Public concerné

Elu - Ingénieur et technicien de bureau d'études
Responsable et technicien de syndicat de rivière / agriculture / environnement - Maître d'ouvrage Captage

Durée : 3,5 jours Min/Max : 4/12
Resp. : Simon BARREAU
Référence : SG008

55% 15% 30%
Expo Cas Démo

» Obtenir le Certiphyto Conseil

Réalisé en partenariat avec la RESOLIA



Objectifs

Prévenir les risques liés à l'utilisation des phytosanitaires
Etablir un diagnostic et formuler des conseils
Accompagner la mise en œuvre d'une stratégie pour réduire ou optimiser l'utilisation des phytosanitaires et limiter les impacts

Contenu

- Formation ouverte à distance (avec tuteur - 2 jours) :
 - . Gestion des produits phytosanitaires dans le respect de la réglementation
 - . Prévention des risques sur la santé et l'environnement
- En présentiel (2 jours) :
 - . Réglementation
 - . Fondamentaux agro-écologiques pour un conseil de réduction des phytosanitaires : rôle de la biodiversité, diagnostic du risque parcellaire
 - . Stratégies visant à réduire ou optimiser l'apport de produits phytosanitaires : mise en œuvre et évaluation de solutions alternatives, accompagnement au changement

Public concerné

Référent et animateur Cellule Dephy
Conseiller ou technicien délivrant du conseil phytosanitaire

Durée : 4 jours (2 jours en FOAD) Min/Max : 4/12
Resp. : Sébastien FURLAN
Référence : SM015

60% 40%
Expo Cas

GESTION RAISONNÉE DES BOUES EN AGRICULTURE

Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en œuvre

Objectifs

Faire le point sur l'état de la réglementation et les pratiques de mise en œuvre de la valorisation agricole des boues urbaines et industrielles
Envisager la valorisation agricole des boues dans sa dimension territoriale

Contenu

- Enjeux pour l'environnement et la biodiversité
- Evolution du contexte réglementaire
- Boues urbaines et boues industrielles : plan d'épandage, contrôle, éléments de coût, responsabilités, sanctions, pratiques de mise en œuvre
- Gestion globale et collective : étude de cas au niveau d'un département
- Visite de site d'épandage

Public concerné

Ingénieur et technicien de service assainissement
SATESE - Personnel de bureau d'études ou de chambres d'agriculture - Industriel - Responsable environnement
Service instructeur et de contrôles

Durée : **3 jours** Min/Max : 4/12
Resp. : Antoine PELUX
Référence : **SF027**

60% **40%**
Expo Cas

SILLAGE : gestion et échange des données relatives aux plans d'épandage

Objectifs

Etre capable d'utiliser l'application SILLAGE à partir du portail Eau "Lanceleau"
Comprendre la démarche de la gestion d'un dossier d'épandage dans l'application

Contenu

- Présentation de l'application : navigation sur le portail
- Saisie d'un dossier d'épandage
- Saisie de la synthèse annuelle du registre d'épandage
- Cycle de vie d'un dossier
- Présentation de l'outil cartographique
- Import/Export de dossier au format Sandre via l'application Vers'eau

Public concerné

Services techniques des collectivités locales
Organismes indépendants
Chambres d'agriculture

Durée : **2,5 jours** Min/Max : 4/10
Resp. : Vincent LALLOUETTE
Référence : **SM012**

40% **60%**
Expo TP

resolia

déployons nos talents

**Pour toute information sur l'offre de formation
proposée par Resolia
▼ s'adresser à : ▼**

Resolia

9 avenue George V - 75008 Paris

Tél. : 01 53 57 10 10

Mail : contact@resolia.chambagri.fr

www.resolia.chambagri.fr



CALENDRIER DES FORMATIONS EAU ET BIODIVERSITÉ 2018

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org/cnfme

Réf.	Intitulé du Stage		Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates **	Page
SA014	Prélèvement d'eau : pourquoi ? comment ?	Q	3	1194	La Souterraine	du 22 (14h) au 25 mai (12h30) ou du 18 (14h) au 21 septembre (12h30)	17
SA025	Prélèvement en cours d'eau		2,5	995	La Souterraine	du 11 (14h) au 13 septembre (17h30)	17
SA026	Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents	Q	2,5	1160	La Souterraine	du 04 (14h) au 06 juin (17h30)	18
SA029	Prélèvement d'eau dans le cadre du programme de surveillance des masses d'eau en France : Tronc commun		1	398	La Souterraine	du 10 (14h) au 11 septembre (12h30)	17
SB015	Cyanobactéries : origine, nuisances et remèdes		2,5	1040	La Souterraine	du 04 (9h) au 06 avril (12h30)	26
SB032	Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles		3,5	1323	Limoges	du 26 (9h) au 29 juin (12h30)	22
SB034	Observation microscopique des micro-algues d'eau douce		4	1512	La Souterraine	du 11 (14h) au 15 juin (12h30)	26
SE014	Bassins et techniques alternatives Module 1 : conception et dimensionnement	M	4	1512	Limoges	du 16 (14h) au 20 avril (12h30) ou du 25 (14h) au 29 juin (12h30) ou du 12 (14h) au 16 novembre (12h30)	15
SE025	Restauration, entretien et aménagement d'un cours d'eau		4	1512	Limoges	du 04 (14h) au 08 juin (12h30)	31
SE034	Aménagement et réhabilitation des zones inondables urbaines		3	1134	Limoges	du 10 (14h) au 13 décembre (12h30)	15
SE059	Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial	M	4	1664	Limoges	du 03 (14h) au 07 décembre (12h30)	15
SF001	Exploitation d'une station de traitement des eaux usées urbaines - Niveau 1		4	1664	La Souterraine	du 29 janvier (14h) au 02 février (12h30) ou du 26 (14h) au 30 mars (12h30) ou du 11 (14h) au 15 juin (12h30) ou du 03 (14h) au 07 septembre (12h30) ou du 15 (14h) au 19 octobre (12h30)	20
SF006	Nitrification, dénitrification et déphosphatation		4	1512	La Souterraine	du 18 (14h) au 22 juin (12h30) ou du 1 ^{er} (14h) au 05 octobre (12h30)	20
SF025	Exploitation des stations de traitement des eaux usées en milieu rural		4	1512	Limoges	du 14 (14h) au 18 mai (12h30)	19
SF027	Valorisation agricole des boues : réglementation, responsabilités et mise en oeuvre		3	1392	Limoges	du 11 (9h) au 13 septembre (17h30)	35
SF052	Impact des rejets de STEU sur le milieu récepteur		3	1248	Limoges	du 17 (14h) au 20 avril (12h30)	20
SF101	Boues activées pour petites collectivités		3	858	Dijon	du 29 (9h) au 31 mai (17h30)	19
SG007	Surveillance des eaux souterraines : mise en place, suivi et interprétation d'un réseau de piézomètres		4	1512	Limoges	du 11 (14h) au 15 juin (12h30)	22
SG008	Eau et agriculture : protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles		3,5	1456	La Souterraine	du 27 (9h) au 30 mars (12h30)	34
SK011	Eau potable et assainissement : découverte d'un métier		4	1440	Limoges	du 08 (14h) au 12 octobre (12h30)	14
SK022	Eau et urbanisme		4	1856	Limoges	du 24 (14h) au 28 septembre (12h30)	14
SK058	Cours d'eau : législation et réglementation		2	832	Limoges	du 02 (14h) au 04 octobre (12h30)	24
SK069	Dossier Loi sur l'Eau pour des prélèvements d'eau		2	928	Limoges	du 04 (14h) au 06 avril (12h30)	25
SK070	Dossier Loi sur l'Eau pour les unités de traitement des eaux usées		2	928	Limoges	du 02 (14h) au 04 mai (12h30)	19
SK072	Mise en œuvre de la GEMAPI		3	1248	Limoges	du 09 (14h) au 12 avril (12h30) ou du 05 (14h) au 08 juin (12h30)	16

* HT/Stagiaire ** (heure de début) le premier jour et (heure de fin) le dernier jour du stage

CALENDRIER DES FORMATIONS EAU ET BIODIVERSITÉ 2018

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org/cnfme

Réf.	Intitulé du Stage	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates **	Page
SK074	Outils d'aide à la décision et modalités d'allocation des ressources en eau	3	1392	Sophia-Antipolis	du 06 (14h) au 08 mars (12h30)	29
SL016	Asservissement au débit des prélèvements en vue de la recherche de micropolluants	1,5	696	La Souterraine	du 07 (9h) au 08 juin (12h30)	18
SM012	Sillage : gestion et échanges de données relatives aux plans d'épandage	2,5	900	Limoges	du 13 (9h) au 15 mars (12h30) ou du 02 (9h) au 04 octobre (12h30)	35
SM015	Obtenir le Certiphyto Conseil	Q M 4	970	Paris	du 15 (9h) au 16 février (17h) ou du 23 (9h) au 24 avril (17h) ou du 18 (9h) au 19 juin (17h) ou du 15 (9h) au 16 octobre (17h)	34
SM017	Découverte du secteur agricole	2,5	1070	Tours	du 03 (14h) au 05 octobre (17h)	34
SS001	Plan de gestion et d'entretien d'une rivière	2,5	900	Limoges	du 13 (9h) au 15 novembre (12h30)	29
SS002	Diagnostic des cours d'eau	4	1856	Limoges	du 15 (14h) au 19 octobre (12h30)	32
SS003	Evaluation de la qualité des milieux aquatiques et du bon état écologique	2	796	Limoges	du 25 (14h) au 27 septembre (12h30)	32
SS004	Etat des eaux douces de surface : systèmes d'évaluation	2	1008	Limoges	du 23 (14h) au 25 octobre (12h30)	30
SS005	Hydrobiologie des eaux douces	3	1392	Limoges	du 10 (9h) au 12 avril (17h30)	27
SS006	Réglementation, gestion et mise aux normes des plans d'eau	3	1248	Limoges	du 20 (9h) au 22 février (17h30)	25
SS008	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : mode d'emploi	2	1008	Limoges	du 06 (14h) au 08 mars (12h30)	28
SS010	Suivi de chantier en rivière	3	1392	Argelès-Gazost	du 06 (9h) au 08 novembre (17h30)	31
SS017	Enrochements en rivière	3	1626	Argelès-Gazost	du 11 (9h) au 13 septembre (17h30)	30
SS018	Découverte des milieux aquatiques et de leur biodiversité	3	1080	Limoges	du 15 (14h) au 18 mai (12h30)	24
SS020	Prévention du risque Inondation	4	1664	Limoges	du 14 (14h) au 18 mai (12h30)	16
SS021	Biodiversité végétale des milieux humides	3	1134	Limoges	du 18 (14h) au 21 septembre (12h30)	27
SS022	Eaux littorales et de baignade	3	1392	Limoges	du 27 (14h) au 30 mars (12h30)	26
SS023	Hydromorphologie des cours d'eau	2	1008	Limoges	du 26 (14h) au 28 juin (12h30)	27
SS025	Gestion de l'eau par bassin versant	2	1008	Limoges	du 11 (14h) au 13 décembre (12h30)	28
SS026	Dossier Loi sur l'Eau pour les travaux en cours d'eau	2	928	Limoges	du 20 (14h) au 22 novembre (12h30)	25
SS027	Surveillance et entretien des digues	4	1856	Limoges	du 26 (14h) au 30 mars (12h30)	30
SS028	Eutrophisation des milieux aquatiques	2,5	1355	Limoges	du 27 février (9h) au 1er mars (12h30)	32
SS029	Continuité écologique en rivière : réglementation, méthodes, techniques	3	1392	Limoges	du 29 (9h) au 31 mai (17h30)	31
SS030	Gestion des zones humides	3,5	1456	Limoges	du 29 mai (14h) au 1er juin (12h30)	28
SS031	Changement climatique et biodiversité : adaptation de la gestion des ressources en eau	3	1392	Limoges	du 06 (14h) au 09 mars (12h30)	29

* HT/Stagiaire ** (heure de début) le premier jour et (heure de fin) le dernier jour du stage

LES PLATES-FORMES PÉDAGOGIQUES DU CNFME

LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Placés hors sol, ils présentent les canalisations et équipements en divers matériaux (fonte, PVC, grès, ciment).



LA RECHERCHE DE CANALISATIONS ET DE FUITES

Un réseau d'entraînement de recherche des canalisations enterrées et de fuites à l'aide de matériels de détection, d'écoute par corrélation acoustique.



LA MAINTENANCE DES DISCONNECTEURS

La plate-forme est dédiée à la formation et la qualification des agents à la maintenance des disconnecteurs.



LE COMPTAGE ET LA DÉBITMÉTRIE

L'installation est constituée d'une plate-forme de présentation de compteurs, d'un ensemble opérationnel de compteurs équipés de têtes émettrices pour la télérelève, d'un banc d'étalonnage de compteurs et d'un banc de débitmétrie.



L'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE



LA POSE DE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Un ensemble de tranchées permanentes permet l'entraînement à la pose et l'entretien des canalisations d'eau potable.



LE LABORATOIRE D'ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES ET BACTÉRIOLOGIQUES

Les formations aux analyses de l'eau y sont réalisées ainsi que la préparation de l'ensemble des réactifs et matériels d'analyses de terrain.



LA PRODUCTION ET L'AFFINAGE DE L'EAU POTABLE ET INDUSTRIELLE

Plusieurs unités mettent en œuvre les techniques traditionnelles de décantation et de filtration, l'éventail des procédés de désinfection, de neutralisation, de reminéralisation ainsi qu'un traitement au charbon actif.



LA ROBINETTERIE, FONTAINERIE ET LES ACCESSOIRES AEP

La plate-forme présente les différents équipements, dans plusieurs matériaux (fonte, PEHD, etc.).



LE POMPAGE ET LA RÉGULATION

Un ensemble complet d'équipements permettant d'étudier le fonctionnement des pompes et vannes de régulation, la variation de vitesse, la surpression et le couplage des pompes.





LA MÉTROLOGIE

Une salle équipée des matériels de débitmétrie les plus récents.
Un canal ouvert avec mise en œuvre de préleveurs.



LA RÉUTILISATION DES EAUX DE PLUIE

Un ensemble complet de récupération d'eau de pluie et de réutilisation à l'intérieur d'un bâtiment.



LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Une plate-forme de présentation de différents matériels.



L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Une station d'épuration à boues activées en nitrification, dénitrification et traitement physico-chimique, complétée par un laboratoire d'exploitation et de microscopie.



LES INTERVENTIONS EN ESPACE CONFINÉ

Destinée à la qualification à l'intervention en espaces confinés, l'installation reproduit à l'identique un réseau d'assainissement visitable, avec 5 tronçons d'un diamètre compris entre 1.600 et 2.000 mm ainsi qu'un poste de relevage.



LE CONTRÔLE ET L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Un réseau d'assainissement enterré volontairement conçu avec des défauts, pour s'entraîner à la réalisation et l'interprétation des essais et tests de réception. Cette installation est complétée d'une salle de présentation de matériels d'intervention et de contrôle des réseaux d'assainissement : essais d'étanchéité, contrôle de remblai, inspection visuelle, localisation de canalisations, contrôle des écoulements, équipements de sécurité.



LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES BOUES

Avec centrifugeuse, filtre presse et filtre à bandes et possibilité de tester différents types de boues.

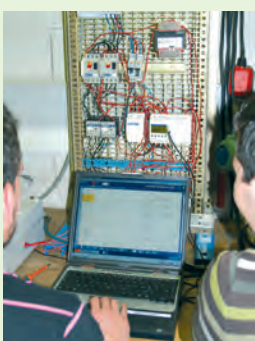
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Un espace de présentation des différentes filières d'A.N.C.



L'AUTOMATISME, LA TÉLÉGESTION ET L'ÉLECTROMÉCANIQUE

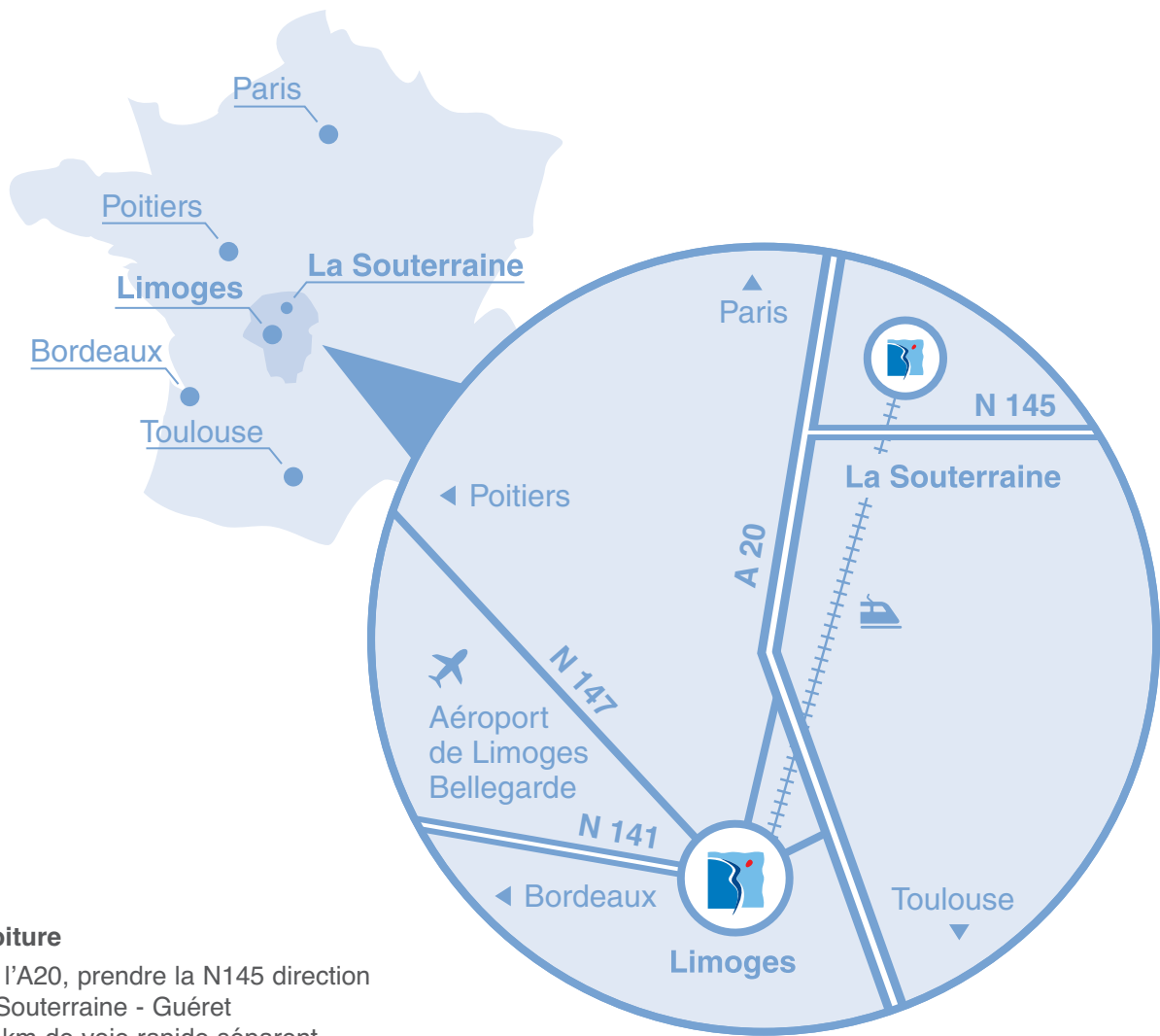
La plate-forme est équipée de micro-automates et des logiciels les plus utilisés dans les usines d'eau et d'assainissement.



LES FILIÈRES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE COMPACTES EN A.N.C.

La plate-forme présente un ensemble d'équipements représentatifs des solutions techniques (micro-stations) existantes

ACCÈS À NOS SITES



En voiture

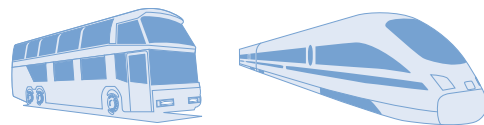
- › Sur l'A20, prendre la N145 direction La Souterraine - Guéret (55 km de voie rapide séparent Limoges de La Souterraine)

En train

- › Gare de Limoges
- › Gare de La Souterraine

En avion

- › Aéroport de Limoges Bellegarde



Centre de Limoges

22, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. 05 55 11 47 00
Fax. 05 55 11 47 01

Centre de La Souterraine

Boulevard du Commandant Belmont
23300 La Souterraine
Tél. 05 55 63 17 74
Fax. 05 55 63 34 92

MOYEN DE TRANSPORT pour la gare de La Souterraine à 11:30 le vendredi en fin de matinée direction Limoges

- › Si vous venez en formation à La Souterraine et devez repartir en train le vendredi en début d'après-midi... afin de faciliter votre retour et de limiter les problèmes d'horaires et de correspondance, l'OIEau met ce jour-là à votre disposition, un moyen de transport : départ le vendredi fin de matinée de notre centre de formation à La Souterraine à destination de la gare de La Souterraine (train de 11:30 à destination de Limoges).

Afin d'organiser au mieux ce transport, il sera important de signaler, dès votre arrivée le 1^{er} jour à l'accueil du centre de formation, votre souhait de bénéficier de ce service.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après "CGV") s'appliquent aux offres de formation de l'Office International de l'Eau (ci-après "OIEau") relatives à des commandes passées auprès de l'OIEau par tout client professionnel (ci-après "Client"), au bénéfice de participants (ci-après "Apprenant"). Toute commande de formation passée entre les deux parties suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client, ainsi que du respect du règlement intérieur par l'Apprenant. Toute condition contraire, opposée par le Client, ne pourra, sauf acceptation formelle et écrite de l'OIEau, prévaloir aux présentes CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1. En inter-entreprises

L'envoi d'un bulletin d'inscription pour les formations inter-entreprises, vaut acceptation des présentes CGV.

Un bulletin d'inscription dûment complété (avec signature et cachet) est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

Une convocation à la formation est envoyée environ 1 mois avant la formation. Elle est accompagnée des modalités et conditions de la commande, du programme détaillé de la formation (objectifs, descriptif, prérequis, moyens pédagogiques, dates, lieu, durée), de la liste des Apprenants, des informations concernant l'accès au centre de formation et les possibilités d'hébergement à proximité (pensez à réserver directement votre chambre). Cette convocation vaut engagement de l'OIEau à réaliser la formation, sauf cas de force majeure.

Les objectifs, le descriptif de la formation, les prérequis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

2.2. En intra-entreprise

Le Client valide la commande par l'envoi à l'OIEau du devis contresigné, daté, portant la mention "Bon pour accord" ou d'un bon de commande, accompagné de la liste des Apprenants définie par le Client.

En formation sur site, le Client convoque directement les Apprenants à la formation.

En formation sur un centre de formation de l'OIEau, une convocation à la formation est envoyée par l'OIEau environ 1 mois avant la formation.

2.3. Suite aux dispositions de l'Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi - Art. L 6353-2 du Code du travail, la facture tient lieu de convention de formation simplifiée. Une convention ne sera établie que sur demande et représente un document informatif et non contractuel. Le non-retour de la convention ne pourra pas être opposé au bon règlement de la prestation de formation.

3. CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

3.1. Les prix sont indiqués hors taxe et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en euros.

3.2. Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et le Client (déplacement, restauration, frais divers de séjour, ...).

3.3. Le prix des formations est mentionné hors taxes locales et retenues à la source du pays d'origine des participants. Celles-ci, en sus, sont à la charge du Client.

3.4. La facture sera adressée au Client accompagnée du bordereau de présence et des attestations exclusivement éditées par l'OIEau. Les justificatifs administratifs seront uniquement adressés aux organismes ou services prenant en charge le financement de la formation. Toute copie sera à réclamer directement à ces organismes ou services.

Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

Toute somme non réglée à échéance sera majorée de frais de retard au taux minimum prévu par la loi qui doit être égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Il n'est accordé aucun escompte en cas de paiement anticipé.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L441-6 du code de commerce, une participation forfaitaire de 40 € par effet impayé sera facturée en couverture des frais occasionnés à l'Office International de l'Eau pour le recouvrement de l'impayé, à moins que l'Office International de l'Eau ne justifie de frais supérieurs à ce forfait, auquel cas le Client devra l'indemniser frais réellement exposés.

3.5. Il appartient au Client d'effectuer les formalités de demande de prise en charge ou de remboursement auprès de son organisme paritaire collecteur agréé. Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation, ou en cas de litige avec ce tiers, l'OIEau se réserve le droit de vous facturer directement l'intégralité du coût de la formation.

3.6. Pour les formations intra-entreprise, la présence d'Apprenants au-delà du nombre conjointement défini entre le Client et l'OIEau, donnera lieu à une majoration de la facturation de 80€ HT par Apprenant supplémentaire.

4. RÉSILIATION

4.1. Tout report ou toute annulation devra être signalé par le Client et confirmé par écrit.

4.2. En formation inter-entreprises, toute annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une indemnité égale à 50 % de la formation. En cas d'annulation par le Client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence de l'Apprenant pour tout ou partie de la session, l'intégralité du prix est due. Le Client pourra, remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

4.3. En formation intra-entreprise, toute annulation effectuée moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation pourra donner lieu à une indemnité égale aux frais engagés par l'OIEau pour la préparation et l'organisation de la formation. En cas d'annulation par le Client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, l'OIEau pourra exiger l'indemnisation des frais engagés pour la préparation et l'organisation de la formation majorée de 25 %. Une reprogrammation de la formation pourra être proposée en concertation entre le Client et l'OIEau. En cas d'absence d'un ou plusieurs Apprenants pour tout ou partie d'une session de formation, l'intégralité du prix est due, sans possibilité d'ajustement du montant total de la formation au nombre d'Apprenants ou au nombre d'heures Apprenant réellement effectuées. Le Client pourra, remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

4.4. En web-formation, seront appliquées les conditions de résiliation par le Client des formations inter-entreprises. Cependant, toute annulation du Client survenant après la mise à disposition à l'Apprenant des identifiants et code d'accès à l'espace dématérialisé et aux documents pédagogiques associés à la formation, donnera lieu à une facturation de l'intégralité du prix, que l'Apprenant ait participé ou non à tout ou partie de la web-formation et téléchargé tout ou partie de la documentation pédagogique associée.

4.5. L'OIEau se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en informant le Client par tout moyen jugé utile, au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure (maladie, accident, ...). L'OIEau ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

5. RÉALISATION DES FORMATIONS

5.1. Chaque formation de notre catalogue fait l'objet d'une programmation dans le temps figurant dans le calendrier du présent catalogue. Cependant, l'OIEau peut être amené à proposer des modifications de dates, de lieu, ainsi que la programmation de nouvelles sessions.

Notre catalogue, ainsi que les mises à jour (reports éventuels), sont accessibles sur www.oieau.org/cnfme.

5.2. La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel de l'Apprenant.

5.3. L'OIEau se réserve le droit de substituer un animateur par un autre sans que cela puisse ouvrir le droit pour le client de réclamer la réparation d'un quelconque préjudice à quelque titre que ce soit.

5.4. Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de formation remise généralement et si possible à l'Apprenant à l'issue de la formation. A défaut (web-formation, formations sur site en dehors des centres de formation de l'OIEau...), l'attestation est adressée au Client à la facturation.

5.5. Dans le cadre des formations qualifiantes, est également délivré, en fonction des cas, un "Avis en vue de l'habilitation", une "Qualification", une "Certification". Ces documents sont adressés à l'issue de la formation, à la facturation.

6. RÉGLEMENT INTÉRIEUR

6.1. En formation dans les locaux ou sous la responsabilité de l'OIEau, chaque Apprenant est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur affiché dans chacune des salles du centre de formation. L'inobservation du règlement peut entraîner l'exclusion de l'Apprenant de la formation, sans que le Client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

6.2. En formation dans les locaux du Client, les Apprenants restent soumis au pouvoir de discipline de leur employeur.

6.3. Dans le cadre des formations à distance, un accès électronique sécurisé à un espace de formation et des codes d'accès sont mis à disposition de l'Apprenant par l'OIEau. L'Apprenant s'engage à garder ses codes strictement confidentiels. Sauf disposition particulière expressément acceptée par l'OIEau, les droits d'accès sont concédés pour la durée de la formation, indiquée sur la convention signée par le Client.

6.4. La présence (ou la connexion) et l'assiduité en formation sont des conditions sine qua non de la participation de l'Apprenant à la formation en présentiel comme à distance. Toute absence non justifiée ou reconnue non valable pouvant entraîner le renvoi de la formation et la non délivrance de l'attestation de formation.

6.5. L'Apprenant s'engage en début et fin de chaque journée à signer la feuille de présence à disposition.

7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

7.1. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques, quels que soient leur forme (papier, électronique, numérique...) mis à disposition des Apprenants dans le cadre des sessions de formation sont la propriété exclusive de l'OIEau et de ses partenaires qui en sont les auteurs.

A ce titre, le Client et l'Apprenant s'engagent à respecter du Code de la propriété intellectuelle et à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours et autres ressources pédagogiques, mis à disposition de l'Apprenant et/ou du Client dans le cadre de la réalisation des formations, sans l'accord préalable écrit de l'OIEau et de ses partenaires concernés.

7.2. Communication

Le Client accepte d'être cité comme client (mention de son nom, son logo, et référence à une commande ou opération) par l'OIEau dans ses documents à portée commerciale et institutionnelle, sous réserve du respect des dispositions de l'article "Informatique et Libertés".

7.3. Informatique et libertés

L'OIEau s'engage à ne communiquer à ses partenaires en formation que les informations à caractère personnel, fournies par le Client, strictement nécessaires à la bonne organisation et exécution de la commande.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercé en faisant une demande par courrier ou courrier adressée à l'OIEau.

7.4. Responsabilité

La responsabilité de l'OIEau ne saurait être engagée pour tous dommages indirects, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image ou à la réputation, subis par le Client au cours ou à la suite de la réalisation des formations.

Quelle que soit la prestation, la responsabilité de l'OIEau est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant effectif acquitté par le Client au titre de la prestation concernée.

7.5. Force majeure

L'Office International de l'Eau ne saurait être tenue pour responsable d'une inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure c'est-à-dire un événement échappant à son contrôle, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion de la commande et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées tel que, sans que cette énumération soit exhaustive : les catastrophes naturelles (incendies, inondations, ...), la guerre, les émeutes, les grèves, les bris de machines, les ruptures d'approvisionnement et tout autre accident qui empêchent ou réduisent les fabrications et prestations...

Dans cette hypothèse, l'Office International de l'Eau en informera par écrit le Client dans les meilleurs délais. Ce dernier pourra dans cette hypothèse résilier la commande sur simple envoi d'un écrit (courrier, courriel ou télécopie).

7.6. Règlement des différends

En cas de litige de toute nature, ne pouvant être réglé à l'amiable, seuls les tribunaux de Paris seront compétents : contestation relative à la validité, l'exécution ou l'opposabilité, ou difficulté d'interprétation des présentes conditions générales et de façon plus générale concernant les relations existant entre l'Office International de l'Eau et le Client, ce même en cas de référé, de pluralités d'instance ou de parties ou d'appel en garantie.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Catalogue de formation Eau et Biodiversité 2018

À renvoyer par courrier, fax ou mail : OIEau - CNFME
22, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Fax : 05 55 11 47 01 - Mail : inscription@oieau.fr

STAGE CONCERNÉ :

Référence _ _ _ _ _
Intitulé du stage
Dates

PARTICIPANT :

Mlle - Mme - M.
Nom et prénom
Date de naissance _ _ / _ _ / _ _ _ _ Lieu de naissance
Fonction
Tél. Fax Mail

En indiquant mon adresse mail, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SOCIÉTÉ :

Nom
Adresse
CP Ville
Pays
Tél. Fax Mail
N° SIRET _ _ _ _ _ - N° TVA _ _ _ _ _
Code NAF _ _ _ _ _

Cadre réservé à l'OIEau
N° de réf.

Nom et prénom du responsable en charge du dossier
Tél. Fax Mail

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

ORGANISME PAYEUR :
Adresse
CP Ville
Pays
Tél. Fax Mail
N° SIRET _ _ _ _ _ - N° TVA _ _ _ _ _
Code NAF _ _ _ _ _

Cadre réservé à l'OIEau
N° de réf.

Si inscription dans le cadre dans le cadre du plan de formation : Oui Non

Si Non :

Sur le temps de travail : heures

Hors du temps de travail : heures

Si inscription dans cadre du C.I.C.E (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi),
indiquez la part des heures de formation concernées :

..... heures

Fait à le

Signature et cachet
(le bulletin d'inscription vaut bon de commande
et acceptation des CGV ci-jointes)

VOS CONTACTS



Nos installations à Limoges

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

22, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex

Tél. 05 55 11 47 00

Fax. 05 55 11 47 01

Mail : stages@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

› Directeur commercial	Pascal Boyer	
› Catalogue	Stéphanie Descharles	Tél. 05 55 11 47 32
	Sébastien Furlan	Tél. 05 55 11 47 16
› Taxe d'apprentissage	Stéphanie Descharles	Tél. 05 55 11 47 32
› Responsable actions internationales	Nicolas Jeanmaire	Tél. 05 55 11 47 69
› Responsable qualité	Ghislaine Ferré	Tél. 05 55 11 47 04



Office
International
de l'Eau

LE CNFME

22, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. 05 55 11 47 00
Fax. 05 55 11 47 01
Mail : stages@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme



LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

DIRECTEUR COMMERCIAL Pascal Boyer

CATALOGUE Stéphanie Descharles | Tél. 05 55 11 47 32 - Mail : s.descharles@oieau.fr
Sébastien Furlan | Tél. 05 55 11 47 16 - Mail : s.furlan@oieau.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE Stéphanie Descharles | Tél. 05 55 11 47 32 - Mail : s.descharles@oieau.fr

RESPONSABLE ACTIONS INTERNATIONALES Nicolas Jeanmaire | Tél. 05 55 11 47 69 - Mail : n.jeanmaire@oieau.fr

RESPONSABLE QUALITÉ Ghislaine Ferré | Tél. 05 55 11 47 04 - Mail : g.ferre@oieau.fr

INSCRIPTIONS Tél. 05 55 11 47 00 - Mail : inscription@oieau.fr

